

duerchbléck!

Politik verstoen Nr. 10



→ KONKRETT..

& de
mo
kra
tie

- 3 Vorwort
- 4 Hintergrundinformationen

POLITIK AKTIV

- 9 IMPULSE
- 9 Kunstbingo
- 10 Bring Kunst mit!
- 11 Kunst soll ...
- 12 Kunst für alle!

POLITIK LERNEN

- 17 Braucht eine Demokratie Kunst?
- 18 Architektur und Politik
- 20 Ist das Kunst oder kann das weg?
Wieso ein Museum für zeitgenössische Kunst?
- 22 Kunst und Engagement
- 24 Sind Frauen, die Kunst machen, gefährlich?
- 26 Kunst – Widerstand gegen das Unmenschliche
- 27 Europäische Kulturpolitik
- 28 Jugendkultur(en) in Luxemburg – gestern ...
und heute?
- 30 Zukunftsmusik?
- 31 Was kostet Kultur?
- 32 Darf Kunst alles?
- 34 Aufklärung oder Cancel Culture?

- 36 Impressum

Vorwort

Liebe Leser*innen,

Sie halten gerade das neue Themenheft des *duerchbléck* in Ihren Händen, das vom Zentrum für politisch Bildung herausgegeben wird.

Das Zentrum für politisch Bildung ist eine unabhängige Stiftung, die nachstehende Ziele verfolgt:

- Verständnis von Politik, Demokratie und aktuellen gesellschaftlichen Herausforderungen fördern;
- Bürgerengagement stärken;
- Beteiligung am politischen Leben und am öffentlichen Diskurs fördern.

Zielpublikum der pädagogischen Handreichung sind Lehrkräfte:

- der Grund- und Sekundarschulen
- der Erwachsenenbildung.

Neben *Hintergrundinformationen* bietet das Heft unter *Politik aktiv* Anregungen zum politischen Probehandeln und unter *Politik lernen* Arbeitsblätter zu verschiedenen Schwerpunkten der jeweiligen Themenhefte. Die *Impulse* bieten den Schüler*innen einen Einstieg ins Thema und setzen kein bestimmtes Vorwissen voraus. Die *Methode* dient sowohl der Bewusstseinswerdung als auch der Förderung der Handlungskompetenz der Lernenden. Arbeitsblätter auf Französisch schließen das Heft ab.

Kunst an Demokratie

Kunst ist in ihren vielfältigen Ausdrucksformen nicht losgelöst vom politischen Alltag. Kunst entsteht und wirkt nie in einem luftleeren Raum. Oft greift sie bewusst oder unbewusst gesellschaftliche Diskussionen auf. Inwiefern können wir sie also als Spiegel einer Zeit, einer Gesellschaft, ihrer Debatten und Kontroversen verstehen? Inwiefern kann Kunst identitätsstiftend oder aber kritisch gegenüber Identitätsdiskursen und nationalen Mythen sein? Wie unbequem können oder sollen Künstler*innen sein? Inwieweit können sie Fragen aufwerfen und provozieren? Und ist Kunst wichtig für eine Demokratie und die Entwicklung einer freien Gesellschaft?

Dieses Heft soll Ansätze bieten, um anhand von konkreten Beispielen aus Luxemburg über die vielfältigen Verbindungen und Wechselwirkungen zwischen Kunst, Politik und Gesellschaft nachzudenken.

Hintergrund- informationen

Das Hintergrundwissen richtet sich an Lehrkräfte sowie Multiplikatoren und Multiplikatorinnen. Es bietet zusätzliche Erläuterungen zu Themen, die im Heft angesprochen werden.

Was ist Kunst?

Kunst und Kultur werden häufig in einem Atemzug und im allgemeinen Sprachgebrauch fast synonym gebraucht. Auf Regierungsebene kümmert sich um Fragen der Kunst ein Kulturministerium. Kultur schließt jedoch als weit gefasster Begriff alles ein, was der Mensch geschaffen hat. Unter „Kultur“ verstehen wir also auch die Gesellschaftsordnung, die Art und Weise, wie das Zusammenleben der Menschen gestaltet ist. Sprache, Religion und Wirtschaft, Ackerbau und unser Verhältnis zur Natur, Kunstgegenstände, Musik, Literatur, Traditionen und Bräuche, wie z. B. das immaterielle Weltkulturerbe der Echternacher Springprozession, sind Bestandteile der menschlichen Kultur.

Mit der Kunst im engeren Sinne hingegen bezeichnen wir Ergebnisse menschlicher Tätigkeit, die nicht eindeutig durch Funktionen festgelegt sind. Die ältesten Beispiele hierfür sind rund 45.000 Jahre alt; das Bedürfnis, seine Umwelt oder sich selbst durch Eingriffe kreativ zu verändern, ist integraler Bestandteil der menschlichen Erfahrung. Kunst als Kulturprodukt ist das Ergebnis eines kreativen Prozesses und seit der Moderne kann auch dieser Prozess selbst als Kunst bezeichnet werden. Seit der Zeit der Aufklärung versteht man unter Kunst die Ausdrucksformen der Schönen Künste: „Bildende Kunst“ (u. a. Malerei, Grafik, Bildhauerei, Architektur, Musik, Literatur) oder die „Darstellende Kunst“ (Theater, Oper). Diese klassische Kategorisierung ist heute unvollständig. Technische Innovationen bringen neue Ausdrucksmöglichkeiten mit sich. So sind zahlreiche neue Kunstmedien und Formen hinzugekommen, wie Ende des 19. Jahrhunderts Fotografie und Film, im 20. und 21. Jahrhundert die digitale Spieleentwicklung, Virtual und Augmented Reality oder die pausenlos neue Inhalte produzierende Kultur- und Kunstmaschine Internet.

Kunst und Demokratie?

Einerseits ist künstlerisches Schaffen das Produkt einer Epoche, eines Zeitgeistes und der Sensibilität der Künstler*innen, die ihre Wahrnehmungen und Analysen in einem kreativen Prozess verarbeiten. Andererseits existiert das Kunstwerk erst dann, wenn es betrachtet wird, also im Kontakt mit einem Publikum. In der Betrachtung des Objektes, in der Wechselwirkung zwischen ihm und dem Rezipienten entstehen Fragen, werden Neugierde und kritisches Denken stimuliert.

Gleichzeitig sind charakteristische Wesenszüge einer Demokratie, die Fähigkeit und die Möglichkeit, Debatten zu führen und seine Meinung frei zu äußern. Auch Differenzen und Uneindeutigkeiten auszuhalten und zu tolerieren gehört zum Rüstzeug der Bürger*innen einer demokratischen Gesellschaft. Kunst kann in diesem Sinne zu einem öffentlichen Diskurs beitragen, der förderlich für eine Demokratie ist. Sie kann Fragen stellen, die sonst keiner stellen will, indem sie nach Ausdrucksmöglichkeiten und Positionierungen sucht und nach einem Austausch von Ideen. Kunst kann über die Kraft der Bilder, der Worte, des körperlichen Ausdrucks oder der Musik Menschen erreichen, die ansonsten politikfern sind. Denkanstöße und Provokationen, die von ihr ausgehen, treiben gesellschaftliche Diskurse – etwa über Gerechtigkeit, Religion, Rassismus, Gender oder Kolonialismus – mit an oder lösen sie manchmal sogar erst aus. Eine besondere Rolle hierbei spielt zeitgenössische und populäre Kunst (in all ihren Ausdrucksformen); sie ist im Hier und Jetzt verankert und damit in sozialen, philosophischen und politischen Debatten. Die Kunst des Mittelalters, der Klassik, der Romantik oder des Expressionismus war einmal zeitgenössisch, worauf der Künstler Mauricio Nannucci (*1939) hinwies, dessen Neonschriftzug *All Art Has Been Contemporary* jahrelang auf dem Dach des Casinos, im Stadtzentrum Luxemburgs, prangte. Folgt man dieser Überlegung, war und ist Kunst immer politisch und in die Entwicklungen und Diskussionen ihrer Zeit verwickelt.

Recht auf Kultur und Kunstfreiheit

In der Allgemeinen Menschenrechtserklärung der Vereinten Nationen (1948) werden freie Meinungsäußerung und das Recht, am kulturellen Leben der Gemeinschaft frei teilzunehmen, untrennbar miteinander verbunden (Art. 27). Andere Rechte, wie das Recht auf Information und das Recht auf Bildung, sind für die Verwirklichung der kulturellen Rechte unerlässlich. Neben einem Recht auf Kultur stellt sich letztlich immer auch die Frage nach der Freiheit der Kunst.

Beim Thema Kunstfreiheit orientieren sich die Gerichte in Luxemburg und in der EU vor allem an Artikel 10 der Europäischen Menschenrechtskonvention, in welchem es um Meinungsfreiheit geht. Es ist insofern möglich, Einschränkungen zu diesen Rechten anzuerkennen. Denn diese Freiheit bringt Pflichten und Verantwortungen mit sich. Sie darf nicht als Rechtfertigung für die Verletzung der Rechte anderer herangezogen werden. Stehen Künstler*innen vor Gericht, etwa wegen Blasphemie, vorgeblicher Hassrede oder Beleidigung, so haben die Richter*innen abzuwägen zwischen der Meinungsfreiheit der Angeklagten und den Rechten der Kläger*innen, wobei auch der Kontext und die Kunstform eine Rolle spielen können. Einer der wenigen Fälle dieser Art in Luxemburg war 2018 die Klage gegen den Musiker Tunn Tonnar.

NS-Kulturpolitik in Luxemburg

Die nationalsozialistische Propaganda-Ausstellung „Entartete Kunst“ (1937) war Ausdruck einer totalitären Kulturpolitik, die freie Kunst unterdrückte. Die betroffenen Künstlerinnen und Künstler wurden systematisch ausgegrenzt und verfolgt. Die Nazis wollten das gesamte Spektrum moderner Kunst aus dem kulturellen Leben Deutschlands ausschließen. Eine „Reichskulturkammer“ kontrollierte neben der Presse auch künstlerische Ausdrucksformen (Film, Malerei, Literatur, Theater, Musik, ...).

Diese Kulturpolitik hatte auch Auswirkungen auf Luxemburger Künstler*innen. Schon ab 1933 wurde der Maler Joseph Kutter (1894-1941) in Deutschland zu den „entarteten“ Künstlern und Künstlerinnen gezählt. Schließlich unterlag von 1940 bis 1944 im besetzten Luxemburg jedwedes künstlerisches Schaffen der Kontrolle des NS-Staates. Für Schriftsteller*innen existierte, falls sie kein Berufsverbot erhielten, eine Vorzensur. Kulturschaffende hatten im Dienst des Staates zu stehen. Gefördert wurden solche, die ins antimoderne Weltbild des NS-Staates passten, wie der Landschaftsmaler Roger Gerson

(1913-1966). Er war 1942 Preisträger der Ausstellung *Volk und Kultur* in Diekirch. Lucien Wercollier (1908-2002) hingegen wurde wegen seiner Aktivität im Widerstand im gleichen Jahr ins Konzentrationslager Hinzert deportiert. Die NS-Propaganda versuchte mithilfe prominenter Persönlichkeiten, wie dem Schauspieler René Deltgen, die luxemburgischen Jugendlichen zum Eintritt in die Hitlerjugend zu bewegen.

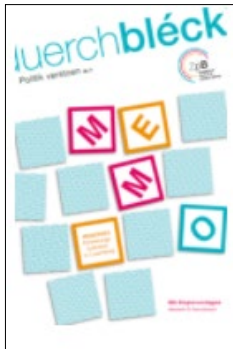
Die politischen Ziele des nationalsozialistischen Staates sollten ihren Ausdruck auch in Architektur und Stadtplanung finden. Geplant war u. a. eine Neugestaltung der Städte Esch/Alzette und Luxemburg. In Luxemburg sollte historische Bausubstanz bewahrt werden. Sie ließ sich propagandistisch als Ausdruck der historischen Zugehörigkeit Luxemburgs zum „Deutschen Reich“ ausschlichten. Erinnerungen an ein „deutsches“ Mittelalter sollten gepaart werden mit brutalem Modernismus. Die Architektur als steingewordene Machtdemonstration sollte geradlinig, scharfkantig, wuchtig und monumental sein; geradezu einschüchternd und erdrückend für den einzelnen Menschen. Der Einzelne spielt im geplanten öffentlichen Raum mit seinen breiten Aufmarschstraßen und riesigen Plätzen nur insofern eine Rolle, als er den Platz einnimmt, den der totalitäre Staat ihm zugesteht, als Teil einer propagandistischen Inszenierung von Menschenmassen.

Kunst als eine Form des Widerstands und Möglichkeit der Verarbeitung

Gegen die NS-Diktatur wurde auf vielfältige Art und Weise Widerstand geleistet. Yvonne Useldinger (1921-2009) wurde als Mitglied des Luxemburger Widerstands zunächst hochschwanger in Trier inhaftiert, dann ins Frauenkonzentrationslager Ravensbrück deportiert. In den Konzentrationslagern (KZ) des NS-Regimes, inmitten von Tod, Gewalt und Erniedrigung, entstanden auch Kunstwerke. Unter den Häftlingen befanden sich Autodidakten wie Yvonne Useldinger, aber auch ausgebildete Künstler*innen, wie die Luxemburgerin Lily Uden (1908-1989). In KZs wie Hinzert oder Auschwitz gab es einerseits Werkstätten, in denen Künstler*innen an Porträts oder idyllischen Landschaften für den privaten Gebrauch von SS-Funktionären arbeiten mussten. Dann gab es aber auch sogenannte illegale Lagerkunst, die trotz der Androhung von harten Strafen produziert und unter den Häftlingen ausgetauscht wurde, als Freundschaftsbeweis oder zu besonderen Anlässen. Die unter diesen Umständen angefertigten Bilder waren auch ein Resultat der Solidarität unter den Häftlingen; die Zeichenutensilien mussten gestohlen,

weitergereicht und versteckt werden. Jede einzelne Zeichnung aus einem KZ ist daher ein einzigartiges Zeugnis, ein Akt des Widerstands gegen die Entmenschlichung im Lagersystem der SS.

Kunst und kollektive Erinnerung



Zahlreiche Künstler*innen, wie Lucien Wercollier oder Foni Tissen, die während der Besatzung verfolgt oder deportiert worden waren, wurden in der Nachkriegszeit mit der Errichtung von Kriegsdenkmälern oder Mahnmalen beauftragt bzw. verarbeiteten ihre Erfahrungen in ihrer Kunst. Siehe hierzu auch *duerchbléck! Politik verstehen, Nr. 7, MEMORIES Erinnerungskultur in Luxemburg*

„Cancel Culture“ oder Aufklärung?

Im Kontext der kollektiven Erinnerung begegnet man seit einigen Jahren dem Ausdruck der *Cancel Culture*. Beim sogenannten *Canceln* geht es in den sozialen Medien darum, Persönlichkeiten die Aufmerksamkeit zu entziehen, die sich einer Minderheit gegenüber diskriminierend äußern oder deren Handlungen als moralisch verwerflich wahrgenommen werden. *Cancel Culture* kann aber auch die Infragestellung einer als rassistisch wahrgenommenen Erinnerungskultur oder kulturellen Praxis in Museen bezeichnen. Dies kann z. B. Denkmäler für Christoph Kolumbus, König Leopold II. von Belgien oder Sammlungen mit Raubkunst aus den ehemaligen Kolonien betreffen. Auch in dem Fall kann Kunst Teil der Debatte und Mittel zum Zweck sein. In Luxemburg thematisiert z. B. das *Kollektiv Richtung 22* den Umgang mit der oftmals verdrängten kolonialen Vergangenheit und dem damit verbundenen Rassismus. Der Ausdruck wird als politischer Kampfbegriff gerne von dessen Gegnern und Gegnerinnen verwendet und mit Zensur gleichgesetzt.

Aufbruchstimmung in den 1960er und 1970er Jahren

In den ersten Nachkriegsjahrzehnten wird das Großherzogtum häufig als kulturelle Provinz gesehen. Dies ändert sich erst 1967, als die *Consdrefere Scheier* zu einer Plattform wurde, die Künstler*innen zusammenbrachte, die ein neues, alternatives Kunstkonzept erprobten. Linke und feministische Theorien spielten oft eine Rolle in ihrer Kunstauffassung. Aus diesem Zusammenschluss gingen die *Arbeitsgruppe Kunst* und die *Groupe de recherche d'art politique* (GRAP) hervor, die die traditionelle bürgerliche, kommerzielle Kunst durch kollektive,

partizipative, soziale und politische Aktionen ersetzen wollten.

Nach 1968 erlebt auch Luxemburg Kunst als eine Form des politischen Protests, beeinflusst durch die Studentenbewegungen in Belgien, Deutschland und Frankreich. Das Projekt der Luxemburger Regierung, in Remerschen ein Atomkraftwerk zu bauen, und der Bau der Atomzentrale von Cattenom an der französisch-luxemburgischen Grenze führten zu Protesten und zur Gründung von Bürgerinitiativen. Auch mittels Aktionskunst, Plakaten, Gedichten, Protestliedern, Stickern usw. versuchte man sich Gehör zu verschaffen.

Die Schaffung kultureller Institutionen seit den 1990ern: Kultur und Nationbranding

Den Anschluss an die international vernetzte zeitgenössische Kunst findet Luxemburg erst Mitte der 1990er Jahre. 1989 wird die staatliche *Fondation Grand-Duc Jean* gegründet, um ein Zentrum für zeitgenössische Kunst zu schaffen. Dieses Projekt mündet 2006 in der Eröffnung des *Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean* (MUDAM).

Ausschlaggebend für die Entwicklung einer sich professionalisierenden lokalen Kunstszene ist die Tatsache, dass Luxemburg 1995 Europäische Kulturhauptstadt wird und 1998 die europäische Wanderbiennale *Manifesta* empfängt. Die Kulturdynamik wird durch die Entstehung neuer Institutionen, wie dem *Casino Forum d'Art Contemporain*, maßgeblich angekurbelt. Auch im Ausland werden Luxemburger Künstler*innen wahrgenommen. Der in Mailand tätige, sozial und politisch engagierte Künstler Bert Theis (1952-2016) vertritt das Land 1995 auf der 46. Biennale von Venedig und begeistert die internationale Kunstpresse. 2003 dann wird die Luxemburgerin Su Mei-Tse auf der Biennale mit dem Goldenen Löwen ausgezeichnet.

2005 eröffnet die Rockhal ihre Türen. Im gleichen Jahr wird die Philharmonie (*Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte*) eingeweiht; ihre Entstehung geht ebenfalls auf das Jahr 1995 zurück, als das Parlament beschließt, neben anderen neuen kulturellen Strukturen, auch eine Konzerthalle für das *Orchestre Philharmonique du Luxembourg* (OPL) bauen zu lassen.

So wurden für das luxemburgische Publikum sowie für lokale und internationale Künstler Orte und Möglichkeiten der Begegnung, des Schaffens und des Austauschs geschaffen.

Die neuen Kulturinstitutionen dienen wohl auch dazu, im Ausland das Finanzplatzimage des Großherzogtums aufzubessern. Über Strategien,

die man von der Vermarktung von Marken kennt, soll das Image eines modernen, weltoffenen und dynamischen Landes vermittelt werden. Kulturpolitik ist Teil des Nationbrandings und neben historischen Denkmälern und moderner Architektur sind Künstler*innen auch eine Art Aushängeschild für das Land.

Kulturpolitik in Luxemburg und der EU

Die Schaffung von Kulturministerien war in totalitären Staaten wie dem faschistischen Italien, der Sowjetunion oder dem „Dritten Reich“ eine Priorität. Die Kunst im Dienst der Propaganda sollte einen „neuen“, also „sowjetischen“ bzw. „faschistischen“ Menschen erschaffen, der sich der Ideologie unterordnet.

Im Gegensatz dazu postuliert eine demokratische Kulturpolitik in Luxemburg und der Europäischen Union, dass kulturelle Vielfalt, kreative Freiheit, Kunst, kulturelle Rechte und die Achtung des Kultur- und Naturerbes zur Entwicklung der Demokratie und zur Erhaltung der Grundrechte im Allgemeinen beitragen. Man peilt die Entwicklung einer inklusiven und partizipativen Kulturpolitik an, in der das bürgerschaftliche Engagement einen hohen Stellenwert haben soll. Ein Beispiel hierfür ist das Programm der Europäischen Kulturhauptstadt. Seit 1985 wird der Titel, der auf die damalige griechische Kulturministerin Melina Mercouri (1920-1994) zurückgeht, für jeweils ein Jahr verliehen. Der Grundgedanke des Programms war von Anfang an idealistisch. Übergeordnetes Ziel der Benennung war und ist es, die Vielfalt und die Gemeinsamkeiten des kulturellen Erbes in Europa herauszustellen und den europäischen Gedanken zu fördern. Kunst und Kultur sollen Teil einer Reflexion über Identität(en) und Geschichte(n) sein.

Legende (S. 12-34)

-  Audiodatei anhören
-  Debattieren
-  Video anschauen
-  Video erstellen
-  Fotos machen
-  Gruppenarbeit
-  Kreatives Schreiben
-  Podcast erstellen
-  Recherchieren

Thema am Unterrecht – Musik



Weiteres Material zu Kunst und Demokratie findet man auf der ZpB-Homepage unter Publications > Thema am Unterrecht > TaU Musique

- Darf Musik alles?
- Geschlechterrollen
- Musik und Nation: Mit dem „Feierwon“ in die „Heemecht“
- Rassismus und Fremdenfeindlichkeit
- LGBTQ+
- Social Media in der Musik
- Umwelt in der Musik



Musik und Politik im Unterricht
Social Media in der Musik

Schnell noch ein Urlaubsvideo mit Freund*innen teilen, das neueste Selfie der Lieblingsmusiker*innen liken oder sich über die aktuelle Lage im Nahen Osten informieren – alles kein Problem; TikTok, Snapchat und Instagram sei Dank. Soziale Netzwerke sind virtuelle Gemeinschaften, die kaum noch aus unserem Alltag wegzudenken sind. Auch die Musikbranche und soziale Netzwerke sind sehr eng miteinander verweben.

Einerseits hat der Einfluss der Musikindustrie auf sozialen Plattformen stark zugenommen. Diese ermöglichen es Musiker*innen beispielsweise ihre Musik zu vermarkten und Kontakt zu ihren Fans zu pflegen. Um Einfluss und Popularität zu steigern sind soziale Netzwerke, wie kein anderes Medium, für Musiker*innen unumgänglich geworden.

Andererseits nutzen Künstler*innen ihre Musik oft, um gerade jene sozialen Plattformen beziehungsweise die Selbstdarstellung ihrer Nutzer*innen zu kritisieren. So setzen sich auch Stromae und die luxemburgische Band Tuys mit dieser Thematik auseinander.

M1 Carmen, Stromae, 2015, Racine Carrée



Stromae, 2015. Stromae, Carmen (Official Music Video). <https://www.youtube.com/watch?v=UKR0H54NU> (zuletzt abgerufen am 06.03.2022)

Vor dem Anhören:

- Schätzt ein, wieviel Zeit ihr täglich auf Social Media verbringt. Kontrolliert auf eurem Handy.
- Überlegt, was der Begriff „Influencer“ bedeutet.
- Im Video freundet der Künstler sich mit einem blauen Vogel an. Findet heraus, welches soziale Netzwerk einen blauen Vogel als Logo nutzt. Warum?

Ideen/Werte die ich mit einem Vogel verbinde:

Unterricht
„von“ in die „Heemecht“

Kann man leicht erkennen, wie politisch aufgeladen & dient nationale Musik der nationalen Identitäts zu einer Gruppe, einer Nation.

Serge Tonnars Version einer modernen

Welchem Zweck wird sie eingesetzt?
„Musik“, „Nation“, und „Politik“

...lebe auch ausleben darf. Jedoch genießen es auch gleichgeschlechtliche Paare nicht hierzulande oder von anderen beurteilt zu werden. Sie sind Teil der LGBTQ+-Community und kämpfen gegen Diskriminierung.

Unterricht

...gedrückt werden soll.

aturing Mary Lambert, 2012,



Macklemore LLC, 2012. MACKLEMORE & RYAN LEWIS - SAME LOVE feat. MARY LAMBERT (OFFICIAL VIDEO). <https://bit.ly/2Y9e1tT> (zuletzt abgerufen am 25.11.21)



Kunstbingo



30 Minuten

—



Ab 12 Jahren

—



Beamer

—



Erkennen, was man alles unter Kunst verstehen kann; erkennen, dass Kunst Teil des Alltags ist; über die Rolle der Kunst in einer Gesellschaft diskutieren.

Organisatorisches

Alle Lernenden erhalten eine Kopie des Bingoblatts. Sie gehen im Raum von einem zum anderen und stellen ihrem Gegenüber jeweils eine Frage.

Es gibt zwei Möglichkeiten, das Kunstbingo zu spielen:

1. Gewinner*in ist, wer die Antworten zu vier vertikal, horizontal oder diagonal nebeneinanderliegenden Kästchen eingeholt hat. Hat man eine Reihe voll, ruft man „Bingo“.
2. Man kann das Bingo auch als Wettkampf mit zeitlicher Begrenzung gestalten. Wer die meisten Antworten hat, gewinnt.

Im Anschluss an die Aktivität kann man über den Wert von Kunst und kulturellen Aktivitäten diskutieren. Mögliche Leitfragen (zur Diskussion):

- Wer ist in einem Verein oder einer schulischen Aktivität kulturell tätig?
- Was bringt euch das persönlich?
- Wie wichtig sind Kunst und Kultur für euch? Wieso?
- Braucht eine Gesellschaft Kunst?
- Wie würde eine Welt ohne Kunst aussehen?



Hast du heute schon Kunst gesehen?	Nenne zwei luxemburgische Künstler*innen!	Wann warst du zum letzten Mal auf einem Konzert?	Tanzst du? Wenn ja, zu was?
Hast du Kunst zuhause?	Welche Musik hörst du?	Welches Buch liest du momentan?	Nenne ein Festival in Luxemburg!
Machst du bei einer <i>activité parascolaire</i> mit, die etwas mit Kunst zu tun hat? (Theater, Graffiti, ...)	Wann warst du zum letzten Mal im Theater?	Warst du in einem Urlaub in einem Kunstmuseum?	Hast du heute Street Art gesehen?
Wann warst du zum letzten Mal im Kino?	Schreibst du gerne?	Nenne ein luxemburgisches Museum!	Machst du Musik?

Bring Kunst mit!



50 Minuten

—



Ab 12 Jahren

—



Beamer, Smartphone, Tablet

—



Erkennen, was Kunst für einen selbst bedeuten kann; erkennen, dass Künstler*innen zu aktuellen Diskussionen in der Gesellschaft oder in der Politik beitragen.

Organisatorisches

Die Lernenden erhalten als Auftrag, etwas vorzustellen, was sie persönlich als Kunst wahrnehmen. In ihrer Wahl sind sie frei. Diese Kunst kann z. B. digital sein und aus dem Internet kommen, sie kann auch ein Objekt oder aber eine Performance (Tanz, Flashmob, usw.) sein.

Der Auftrag kann in Einzelarbeit oder in Partnerarbeit vorbereitend ausgeführt werden oder aber in der Klasse mit Tablet oder Smartphone.

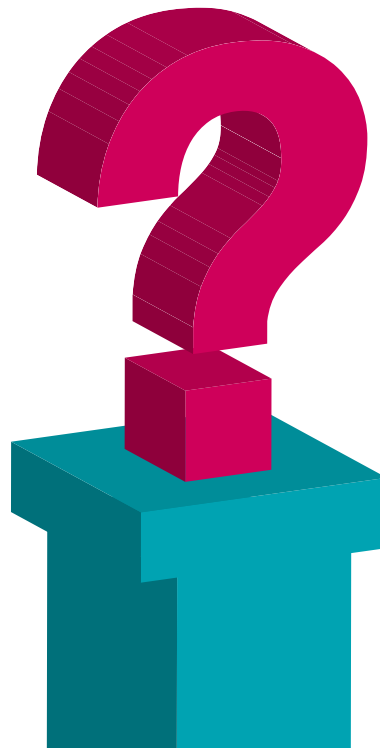
Die Fotos werden im Anschluss in der Klasse vorgestellt, wobei die Lernenden folgende Fragen beantworten:

- Wieso habe ich dieses Objekt ausgewählt und mitgebracht?
- Macht das Kunstwerk eine Aussage zu einem bestimmten Thema?
Woran erkennt man das?
- Wen spricht das Kunstwerk deiner Meinung nach an?

Anhand der Beispiele der Lernenden oder davon ausgehend, kann man erörtern, inwiefern Kunst einen Beitrag zu Diskussionen in der Gesellschaft leisten kann.

Mögliche Zusatzfragen:

- Was hat Kunst mit Freiheit zu tun?
- Woran erkennt man eurer Meinung nach Kunst? Oder ist alles Kunst?
- Wie unterscheidet man zwischen Kunst und Kommerz?



Kunst soll ...



30 Minuten

—



Ab 12 Jahren

—



Beamer und downloadbare Slideshow

—



Stellung beziehen; den Kunstbegriff definieren; den Stellenwert von Kunst in einer Demokratie erörtern; argumentieren

Organisatorisches

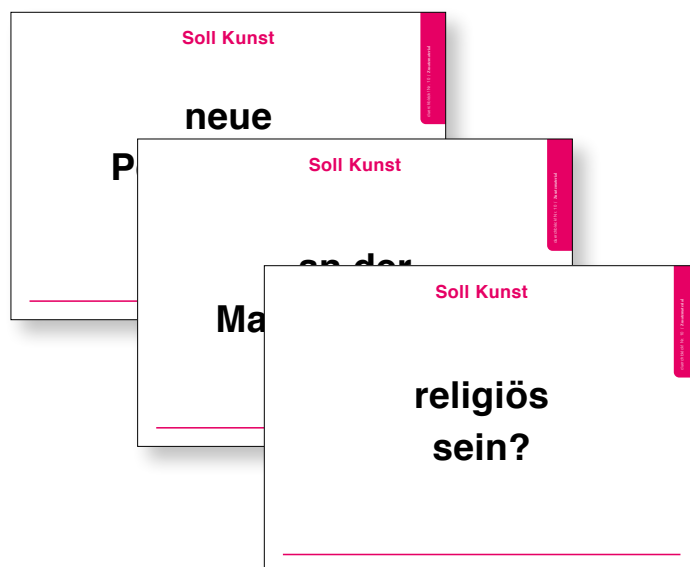
Die Lehrkraft lädt die Slideshow mit den verschiedenen Fragen zur Kunst herunter und bereitet den Raum so vor, dass die Lernenden sich frei bewegen und sich in drei Ecken positionieren können. In den Ecken hängen Zettel mit folgender Beschriftung: „Ja“, „Nein“ und „nicht sicher“. Die Fragen werden vorgelesen bzw. projiziert und die Lernenden sollen sich dazu positionieren. So entsteht ein erstes Meinungsbild. Die Lehrkraft geht anschließend mit Fragen auf die Positionierung der Lernenden ein.

In der Diskussion geht es um die verschiedenen Formen und Funktionen von Kunst sowie um ihren Stellenwert in einer demokratischen Gesellschaft.

Zusatzaufgabe

Die Klasse kann auf der Basis ihrer Überlegungen ein gemeinsames Manifest zur Rolle von Kunst in einer Demokratie ausarbeiten. Die Formulierung könnte z. B. so lauten: „Kunst ist für uns, wenn ... / Kunst soll ... / Wir fordern eine Kunst, die ...“

Soll Kunst ...



L'art pour tous !

Rapport avec le programme d'études Reconnaître l'art dans l'espace public ; comprendre et discuter de la signification d'œuvres d'art ; reconnaître les messages politiques ; s'exprimer sur des problématiques sociales ou politiques ; argumentation ; communication orale et visuelle

Compétences Faire des recherches ; formuler des arguments ; communiquer ; expérimenter avec des moyens d'expression artistique ; travailler en groupe

Durée 6 à 8 heures ; convient également pour les journées projet

Âge À partir de 12 ans

Méthodes Excursion, photographie, travail en groupe, discussion

Matériel Tablette/smartphone/appareil photo ; modèles à photocopier (KV ① à ④) ; plan de la ville ; compas ; épingles

Note didactique L'étape 4 de cette activité prend plus de temps et peut être effectuée en dehors des heures de cours.

1. Repérer l'art : Sur un plan de la ville, l'enseignant et la classe définissent un rayon autour de l'école dans lequel les élèves – soit tous ensemble, soit en petits groupes qui se voient chacun attribuer un secteur différent – cherchent des traces d'activité artistique : œuvres d'art (monuments, sculptures, graffitis), mais aussi plaques de rue portant des noms d'artistes, plaques commémoratives ou affiches. La notion d'art public peut même recouvrir les parcs et squares publics. Les élèves enregistrent ce qu'ils trouvent à l'aide de leur téléphone portable ou par des croquis, puis répondent aux questions formulées dans les documents modèles (FT ①). Tous les élèves reçoivent à l'avance une ou deux copies des modèles.

2. Effectuer une recherche : Les élèves cherchent ensuite à obtenir des informations sur les œuvres ou les artistes identifiés lors de leur exploration. Les résultats de leurs recherches sont reportés sur un grand plan de la ville pouvant être présenté à toute la classe.

3. Discuter : L'enseignant discute avec les élèves de la signification et des finalités de l'art dans l'espace public. Il pourra utiliser les questions suivantes comme fil conducteur :

- L'une des œuvres a-t-elle une signification particulière pour vous ? Qu'est-ce qui vous a plu ?
- Avez-vous découvert quelque chose de nouveau ?
- De quoi parlent ces œuvres ?
- Pourquoi installe-t-on des œuvres d'art dans l'espace public ? À quoi servent-elles ?
- Avez-vous eu un doute quant au caractère artistique d'une œuvre donnée ?
- Y a-t-il une œuvre qui vous dérange ou vous semble déplacée ?
- Y a-t-il d'autres sujets sur lesquels les œuvres d'art dans votre environnement devraient attirer l'attention ?

Facultatif : Suite à la discussion, possibilité de lire le texte sur l'art dans l'espace public (FT ② et ③) et de le comparer avec ses propres positions.

4. S'exprimer : Par un travail individuel, en binôme ou en groupe, les élèves réfléchissent à un sujet qui leur semble pertinent. La fiche de travail 4 peut les aider à structurer leurs pensées et à concevoir leur propre œuvre d'art (affiche, performance, court métrage, texte, autocollant, chanson...).

Alternativement, la classe peut organiser un rallye artistique afin de présenter les résultats de ses recherches à d'autres élèves, par exemple au moyen de l'application Actionbounds. Le fonctionnement de l'application est expliqué dans mateneen n° 4, p. 24 à 26.



5. Participer : Les élèves réfléchissent à la manière dont ils pourraient présenter leurs œuvres dans un espace public. Ils pourraient ainsi organiser une exposition au sein de l'école, dans le quartier ou en ligne. Ils pourront également recueillir et évaluer les réactions des visiteurs par le biais d'un petit questionnaire.

L'art pour tous! ①

Qu'as-tu trouvé ?

Où exactement l'as-tu trouvé ?
(Emplacement ou adresse, descriptif de l'environnement)

Que représente l'œuvre (personnage, sujet) ?

Qui a créé l'objet ?

Que signifie l'objet selon toi ?

Est-ce qu'il porte une inscription ?
Si oui, prends-la en photo.



Réalise un dessin au crayon, un descriptif
audio ou une photo de l'objet.

L'objet te plaît-il ?



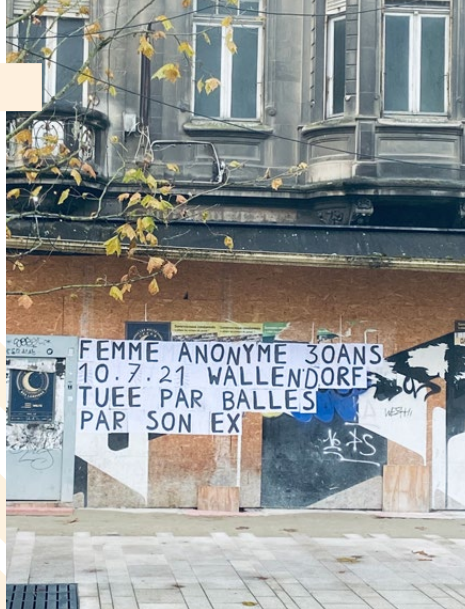
L'art pour tous! ②

M1

Exemples

C'est qui, en fait ?

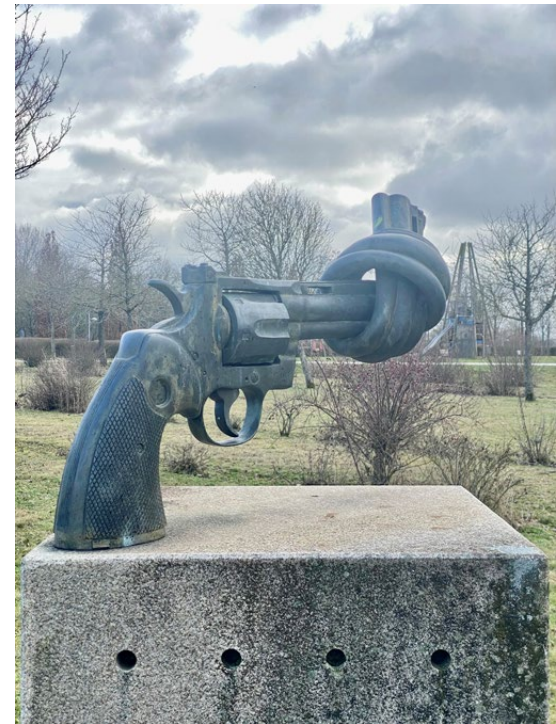
Plaque de rue, rue Jean-Pierre Huberty, Luxembourg (photo : Steve Hoegener, 2022)



Art ou message politique ?

Avenue de la Liberté, Luxembourg (photo : Steve Hoegener, 2022)

Carl F. Reuterswald, Non-violence, 1988. Central Park, Kirchberg, Luxembourg (photo : Daniel Weyler, 2022)



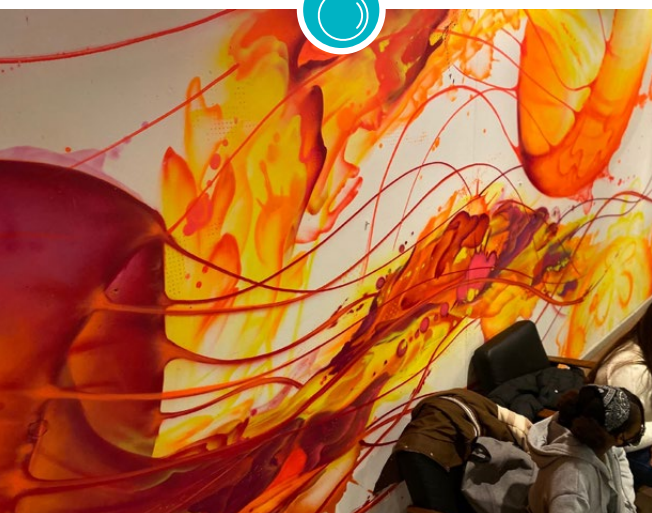
Que signifie l'objet ?

Foni Tissen, Monument aux morts, 1965. Mosaïque, 3 x 5 m, Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette (photo : Christian Schaak, 2022)



Connais-tu d'autres graffitis de cet artiste ?

Graffiti de Daniel Mac Lloyd. Lycée Nic Biever, Dudelange (photo : Fabrice Génot, 2022)



Tomas Iser, #UNIVERSALHUMANITY. Place des Bains, Luxembourg (photo : Steve Hoegener, 2021)



L'art pour tous! ③

M2

(...) L'espace public peut aussi être un lieu d'exposition. Même si, à ce niveau-là, le Luxembourg pourrait mieux faire.

Difficile de définir l'art public. Pour certains, cette appellation est réservée aux seules œuvres d'art réalisées dans le cadre de la loi qui prévoit que lors de la construction d'un édifice par l'État (...) de 1 % à 10 % du coût total de l'immeuble doit être affecté à l'acquisition d'œuvres d'art à intégrer à l'édifice. Pour d'autres, l'art public regroupe tout simplement toute œuvre artistique présente dans l'espace public : rues, places, parcs, etc. Si les deux idées sont différentes, les deux définitions sont bonnes.

À Luxembourg, on pense donc immédiatement au quartier du Kirchberg avec ses banques et ses grandes entreprises qui, telles les villes italiennes du Moyen-Âge, semblent se livrer une bataille culturelle à coup d'œuvres d'art à l'intérieur de leurs bureaux et surtout devant leur devanture. (...) Néanmoins, « au Luxembourg, l'art n'est pas assez présent dans l'espace public », note Trixi Weis (...): « Si on compare avec d'autres pays, comme la France, les Pays-Bas ou la Belgique, il y a encore à faire. »

- À quelles fins les entreprises utilisent-elles l'art public ? Explique!
- D'après le texte (M1), quels sont les atouts de l'art public ? Partages-tu cet avis ?
- Selon le texte, l'art public améliore le « bien vivre ensemble ». Comment pourrait-on justifier cette proposition ? Trouve des exemples!
- Y a-t-il des œuvres d'art accessibles au public dans ton école ? Cherche à savoir si elles ont été financées par le biais de la loi mentionnée par l'article!

Le seul art à la disposition de tous

Certains se rappellent probablement également des sculptures de Niki de Saint Phalle qui avaient envahi la capitale à l'occasion de « Luxembourg, capitale européenne de la culture en 1995 ». (...) Et il ne faut pas négliger, dans le sud du pays, les différentes éditions de « Sentiers rouges », remplies d'œuvres éphémères à apprécier lors de promenades sur les sentiers pédestres partant des gares.

Quelles soient permanentes, temporaires ou éphémères, ces œuvres d'art installées dans l'espace public « enrichissent notre perception de l'environnement et démocratisent l'accès à l'art », insiste-t-on à l'AAPL. « Elles multiplient les expériences, apportent la réflexion, suscitent des discussions et font de l'espace public un espace de création, d'inspiration et d'échange. » Que ce soit dans une rue, un hôpital, un bâtiment communal, une école ou encore un hospice pour personnes âgées, « ces œuvres sont souvent le seul art à la disposition du public qui ne fréquente pas habituellement les institutions culturelles ».

Autant de raisons qui font de cet art public un art nécessaire pour le bien vivre ensemble. Et une source de revenu non négligeable (...) pour de nombreuses entreprises. « La plupart de ces œuvres sont monumentales et doivent résister aux variations de la météo et au vandalisme, ce qui demande le savoir-faire et les compétences d'entreprises qualifiées. » Et il ne faut pas oublier l'attrait touristique que peuvent apporter ces œuvres à un quartier, une ville, voire un pays, « l'art dans l'espace public rend vivant tout son environnement ! » (...)

extrait de: Chimienti Pablo (2019), L'art public, un art pour tous. In: Le Quotidien (08.02.2019), <https://lequotidien.lu/culture/serie-lart-public-un-art-pour-tous/> (date de la dernière consultation: 14.06.2021).



Trixi Weis, Crayons. Lycée Nic Biever, Dudelange (photo: Fabrice Génot, 2022)

L'art pour tous ! – Notre projet artistique ④

Noms des membres de l'équipe

Notez les sujets qui vous semblent importants. Ensemble, choisissez un sujet parmi toutes les propositions.

Identifiez les compétences et les centres d'intérêt de chacun des membres de l'équipe.
(Dessin, bricolage, chant, vidéo/photo-graphie, écriture...)

Laquelle de ces compétences est la mieux à même d'attirer l'attention du public sur votre sujet?
Notez que vous avez la possibilité d'associer plusieurs compétences.

Quel est le principal message de votre œuvre d'art? Que voulez-vous qu'elle exprime?
Formulez votre idée en veillant à ce que le message soit clair.

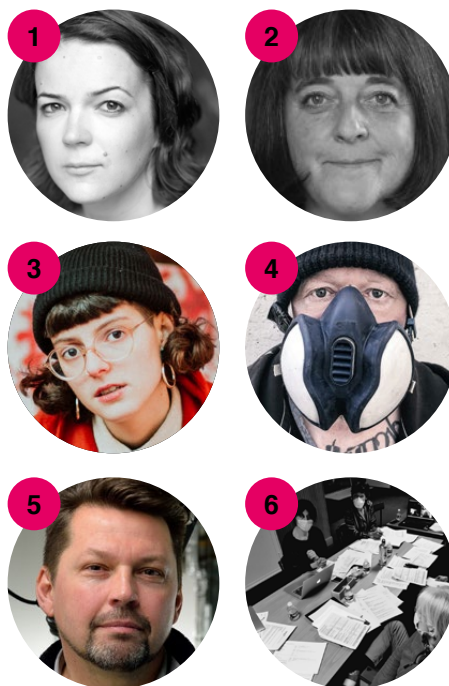
Qui fait quoi? Qui ramène quoi? Distribuez les tâches et fixez une date.

Notez vos idées pour rendre votre projet accessible au public.

Une démocratie a-t-elle besoin d'art ?

Comment les artistes luxembourgeois décriraient-ils les relations entre art et politique ? Nous avons posé la question à quelques-uns d'entre eux.

- Retrouvez leurs réponses via le code QR. Par un travail en binôme, évaluez les déclarations de deux d'entre eux. Quelle est selon vous l'importance de l'art dans la société ?
- Êtes-vous d'accord avec les arguments avancés ? Expliquez.



- 1 **Claire Thill** (actrice, auteure)
- 2 **Trixi Weis** (artiste)
- 3 **C'est Karma** (musicienne)
- 4 **Théid Johanns** (artiste)
- 5 **Bernhard Baumgarten** (chorégraphe)
- 6 **AAPL** (Association des Artistes Plasticiens du Luxembourg)

« *L'art correspond toujours à une approche, une réaction, une manière de se confronter à l'environnement et à la société. C'est pourquoi les artistes sont capables d'éclairer l'actualité d'une manière nouvelle et d'ouvrir sur d'autres perspectives. L'art apporte de la couleur à la société.* »

(Claire Thill, actrice et auteure)

« *Les artistes doivent pouvoir rester indépendants, sinon nous courons le risque d'un art exclusivement commercial qui n'interroge plus la société.* »

(Bernhard Baumgarten, chorégraphe)

« *Dans un contexte politique, l'art est d'autant plus important qu'il est consommé par tout un chacun et peut avoir un véritable impact politique.* »

(C'est Karma, musicienne)

Un État démocratique devrait-il soutenir les artistes ?

- Quel est le sens du travail artistique selon vous ? Quelle est la contribution des artistes à la société ?
- Selon vous, l'État doit-il financer l'art ? Expliquez.

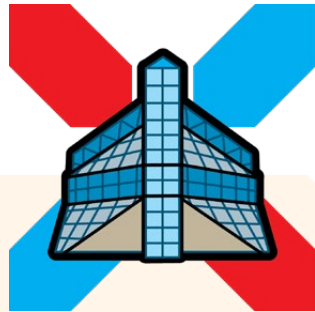
Architecture et politique ①

L'architecture, qui désigne l'art de construire, concerne la conception et la réalisation de bâtiments. Mais outre sa fonction première, qui consiste à offrir une protection contre les intempéries et les événements naturels, chaque bâtiment exprime une vision du monde. L'architecture d'État traduit la façon dont celui-ci conçoit le rôle des citoyens et organise la vie en société.

L'architecture et le paysage urbain jouent par ailleurs un rôle important dans le nation branding, terme anglais qui recouvre les stratégies de marketing mises en œuvre pour accroître la notoriété et améliorer l'image d'un pays.

Architecture et nation branding ?

- Reconnaissez-vous ces sites ?
- Que symbolisent ces bâtiments ?
- De quelle époque datent-ils ?



- Sur le site <https://luxembourg.public.lu/fr/emoxies.html>, cherchez d'autres images sur lesquelles apparaissent des bâtiments ou des monuments. Quelles émotions sont-elles censées évoquer ? Pourquoi ces bâtiments ou monuments sont-ils mis en valeur ? Représentent-ils la société et l'identité luxembourgeoises ? Oui ou non ?
- Regardez la vidéo et observez comment la ville de Luxembourg y est mise en scène. Quels sont les bâtiments et monuments du quartier du Grund et du quartier du Kirchberg que l'on y voit ? À quelles idées et valeurs sont-ils associés ?
- Que signifie nation branding ? Quelle image du Luxembourg essaie-t-on de communiquer ?
- Que pensez-vous de cette manière de représenter le pays ? Discutez en classe.

Architecture et politique ②

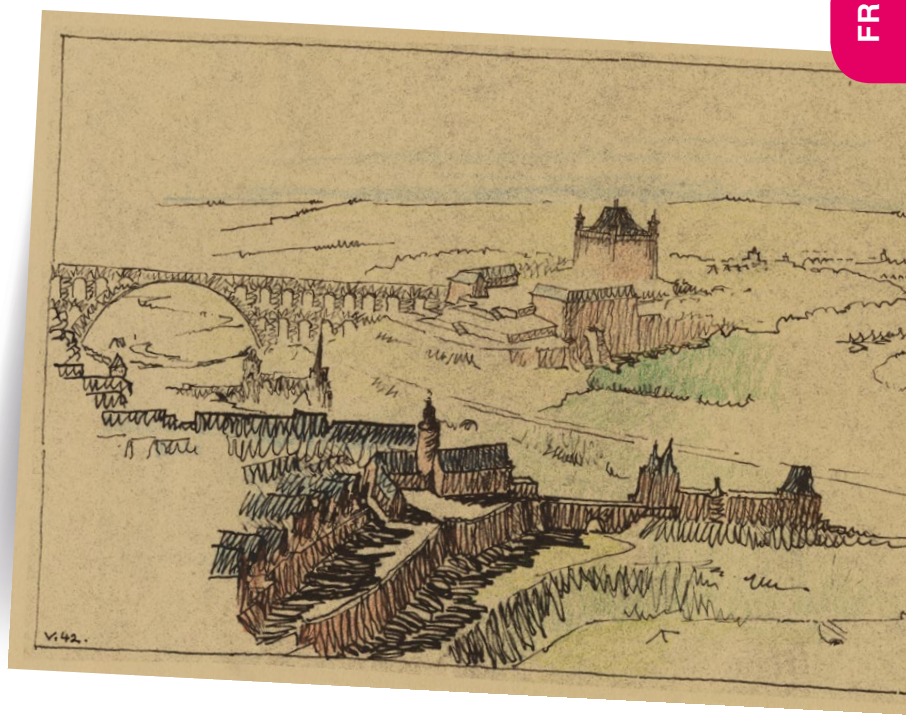
1940-1944 : la ville de Luxembourg comme « rempart culturel de la germanité à l'ouest »

Lorsque les troupes allemandes occupent le Grand-Duché en 1940, la priorité du nouveau régime nazi consiste à « germaniser » le pays le plus rapidement possible. La scène culturelle est mise au pas, les opinions dissidentes interdites. Dès lors, cinéma, théâtre, art, musique et littérature sont mis au service de la « germanisation » et de la nazification totale du Luxembourg. Le paysage urbain doit lui aussi refléter les objectifs politiques des nouveaux dirigeants. L'architecte allemand Hubert Ritter élabore ainsi un plan d'aménagement de la ville de Luxembourg pour le compte de l'occupant allemand. Son plan ne sera jamais mis en œuvre.

M1

Le quartier encore peu développé du Kirchberg doit devenir le nouveau centre de la ville.

Hubert Ritter, esquisse du Kirchberg.
Source : Photothèque de la Ville de Luxembourg



- Regardez les croquis, plans et maquettes en ligne. Quels changements Hubert Ritter entendait-il apporter au paysage urbain ? Quels sont les nouveaux bâtiments prévus par son plan ?

- Quelques caractéristiques auxquelles on reconnaît l'architecture et l'urbanisme totalitaire :

- proportions monumentales et grandioses
- lignes symétriques
- angles vifs, non arrondis
- lignes droites et homogènes (souvent pointant vers le ciel)
- grands boulevards longs et rectilignes (appelés « axes »)
- bâtiments pouvant accueillir les foules et les mettre en scène

- Retrouve-t-on ces caractéristiques dans les plans de Hubert Ritter ? Cochez les cases correspondantes dans le tableau.

- Quelle impression les nouveaux bâtiments sont-ils censés faire sur l'individu ? Quelles idées et quels objectifs politiques illustrent-ils ?



- Après la Seconde Guerre mondiale, le Kirchberg est peu à peu urbanisé. Comment le quartier s'est-il développé ?

- Maison de la Démocratie – Mettez-vous dans la peau d'un·e architecte : comment dessineriez-vous un bâtiment censé véhiculer des valeurs démocratiques (diversité, transparence, participation citoyenne, etc.) ? À quoi servirait votre bâtiment ? Présentez vos projets à la classe.

C'est de l'art ou quoi ? À quoi sert un musée d'art contemporain ?



La publication de la bande dessinée « Superjhemp. Den Dossier Hexemeeschter » en 2006 coïncide avec l'ouverture du MUDAM (Musée d'art moderne). À cette époque, la construction d'un musée d'art contemporain suscite des interrogations dans la sphère politique, médiatique et privée, où la nécessité et les finalités du projet sont vivement discutées.

- Comment l'art contemporain et le MUDAM (appelé « C.A.Q. » dans la BD) sont-ils représentés dans série des « Superjhemp » ?

Image : Archives Centre National de Littérature, Mersch 2021

M1

Non moins inappropriés demeurent les arguments du genre : avec cet argent on aurait pu sauver tant ou tant d'enfants en Afrique de la famine. Cessons enfin ces comparaisons démagogiques ! Qui oserait invoquer le même raisonnement en parlant de nos résidences secondaires, de nos multiples voitures et autres signes individuels de surabondance ? Aucun enfant n'est jamais mort de faim parce qu'on a construit un musée d'art. L'État a un mandat clair, qui est de s'engager dans tous les domaines où il a le pouvoir de mener une action positive. Le même raisonnement s'applique à n'importe quel domaine politique concernant l'individu et la société. De la même manière que l'État a l'obligation d'assurer le financement de l'éducation, de se fournir en armes, qu'il le veuille ou non, pour assurer notre sécurité, d'aider les personnes en marge de la société à mener une vie décente sans rien attendre en retour (...) il a aussi un devoir envers la culture. À quoi sert le nouveau musée ? - Le Mudam fait lui aussi partie de nous. La culture est un moyen pour l'homme de s'élever au-dessus des simples considérations économiques et matérielles, ce qui en fait une valeur ajoutée, synonyme d'humanisme, à l'égal de la vie intellectuelle, spirituelle, religieuse... elle fait donc partie des fondements de notre civilisation.

Léon Zeches, Éditorial. Kultur, das sind wir. In : Luxemburger Wort (01.07.2006), pp. 2-3.

M2

Il n'y avait pas que les amateurs d'art et les mordus d'architecture qui étaient impatients de découvrir à quoi ressemblait le « Pei-Musée ». Le public était hétéroclite : jeunes et vieux, babacools et intellectuels, en tenue décontractée ou chic, unis par ce qu'on appelle communément la « curiosité ». L'art et la culture s'adressent à tout le monde, et donc tout le monde voulait se faire une idée - des escaliers en colimaçon en pierre et des verrières autant que des installations vidéo psychédéliques et des étranges constructions en bois. « Mes impôts ont servi à construire tout ça », sourit un retraité, ajoutant : « Mais il faut dire que le bâtiment est une réussite. » (...) Un autre monsieur fait l'éloge de la lumière naturelle dans les salles. « Mais je ne comprends pas les œuvres d'art », lâche-t-il en désignant un amoncellement de terre qu'un petit garçon s'appête à défaire. Son père l'en empêche in extremis... Les œuvres exposées ne laissent pas de créer de la perplexité, mais une femme y voit un avantage : « On ne voit pas ça très souvent et je suis très heureuse que nous ayons désormais un musée pour ce genre d'art. »

Luc Marteling, Gestern öffnete das Mudam offiziell seine Tore. Begeisterung und Ratlosigkeit (Le Mudam a officiellement ouvert ses portes hier, entre enthousiasme et perplexité). In : Luxemburger Wort (03.07.2006) p. 13.

M3

La principale fierté de cet homme (i.e. Ieoh Ming Pei) [...] est d'avoir pu mener ce projet sur les fondations des fortifications de Vauban, un architecte qu'il dit énormément respecter. La dimension symbolique de l'architecture, entre histoire, présent et avenir, est fondamentale pour lui.

Ieoh Ming Pei n'est pas sans savoir que son musée ne fait pas l'unanimité dans l'opinion publique. [...] Il a voulu rester sur une note optimiste en évoquant le rôle d'éducation d'un musée, son influence sur la perception de la culture. «Les musées du passé avaient un rôle de conservation. Aujourd'hui, ils sont un instrument d'éducation du public et ils peuvent être une source d'inspiration. [...]», a-t-il conclu.

Marie-Laure Rolland: Une œuvre pour le présent et le futur. L'architecte Ieoh Ming Pei au Mudam. In: Luxemburger Wort (01.07.2006) S. 12-13.

M4

Le MUDAM est une pièce importante de la mosaïque d'infrastructures culturelles que le gouvernement avait décidé de mettre en place», a affirmé Mme (Octavie) Modert. «Bien sûr, on nous demande: est-ce que la culture a besoin de bâtiments prestigieux? A cette question, j'aimerais répondre que la culture et la politique culturelle ne sauraient être réduites à des infrastructures», a-t-elle poursuivi, ajoutant que la «culture a besoin d'un espace pour s'exprimer, pour se mesurer». [...] «Le MUDAM [...] vise l'effet durable, l'essor de la création au Luxembourg, la propagation du talent et de la renommée de nos cercles artistiques et culturels», a ajouté la secrétaire d'Etat.

Laurent Moysse: Ouverture officielle, avant-hier matin, du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean. «Un espace pour s'exprimer». In: La Voix du Luxembourg (03.07.2006) S. 11

- Quels sont les arguments invoqués pour ou contre le musée? Dressez un tableau avec les arguments de part et d'autre.
- Quelles retombées positives pour le pays les défenseurs du musée espèrent-ils?

La démocratie a-t-elle besoin de collections d'art?

Entretien avec Marie-Noëlle Farcy, responsable de la collection du MUDAM et commissaire d'expositions

vidéo
À VOIR



Art contemporain = art politique?

En suivant ce lien, vous trouverez des œuvres de la collection du MUDAM. Choisissez une œuvre en binôme et présentez-la. Pour ce faire, laissez-vous guider par les questions ou suggestions suivantes:

- Quand, où et par qui l'œuvre a-t-elle été créée?
 - Cherchez sur Internet des informations supplémentaires sur l'artiste.
 - Quel est le message de l'œuvre? Aborde-t-elle un sujet d'actualité?
 - Quels aspects sociaux et politiques y sont évoqués?
 - Le sujet vous concerne-t-il personnellement? Pourquoi?
 - Est-ce de l'art selon vous? Pourquoi?
-
- On dit souvent que l'art contemporain est difficile d'accès. Partagez-vous cet avis? Ou est-ce précisément cet aspect qui le rend intéressant? Expliquez.
 - «Une démocratie n'a pas besoin d'art, mais lui permet d'exister.» Discutez les possibles significations de cette tournure.

M2 – Poème de René Welter (1976)

oui
je sais bien
qu'un poème n'arrête pas un char

et pourtant
un poème
avec le cœur à gauche
devient
tueur
casseur
croqueur de chars
dans les mains chargées d'un soldat

oui
je sais bien
qu'un poème ne peut rien
contre une centrale nucléaire

et pourtant
un poème
avec ses deux pieds sur terre
s'adresse aux habitants de cette terre
qui ne veulent plus payer
de leur vie
le profit atomique et la guerre

oui
je sais bien
qu'un poème n'apporte pas de pain
à la géographie de la faim

et pourtant
un poème
pétri par toutes les mains piétinées
de tous les hommes affamés
devient grain de blé
dans un champ en liberté

oui je sais bien
qu'un poème ne brise pas une chaîne
oui je sais bien
qu'un poème ne peut rien
contre des chocs électriques
contre les camps et les prisons
contre les tortionnaires aux griffes de sang

et pourtant
un poème qui brise le silence
qui parle des chaînes et des chars
des profits de la guerre
et des centrales nucléaires
vaut mieux que la bouche fermée
de la majorité silencieuse
complice et commis des injustices



Cet autocollant arbore le symbole mondiallement connu du mouvement antinucléaire. Il a été conçu en 1975 par l'étudiante danoise Anne Lund.

- Quel est le lien thématique entre le poème (M2) et l'affiche de Marc Reckinger (M1) ?
- Sur quels autres problèmes ou abus le poème entend-il attirer l'attention ? Établissez une liste de mots clés. Ces problématiques sont-elles toujours d'actualité aujourd'hui selon vous ?
- Quel est le but d'un poème selon l'auteur ? Êtes-vous d'accord avec lui ou plutôt pas ? Pourrait-on transposer son idée sur d'autres formes d'art ?
- Recherchez la biographie de l'auteur dans le Dictionnaire des auteurs luxembourgeois. Dans quelle mesure les informations qu'elle donne s'appliquent-elles à ce poème ?
- Écrivez vous-même un texte ou un poème dans lequel vous attirez l'attention du lecteur sur un sujet d'actualité par lequel vous vous sentez concernés.

Source : René Welter, *Le bonheur barbelé*, Paris, P. J. Oswald, 1976, pp. 50-51.

Les femmes artistes sont-elles une menace? ①

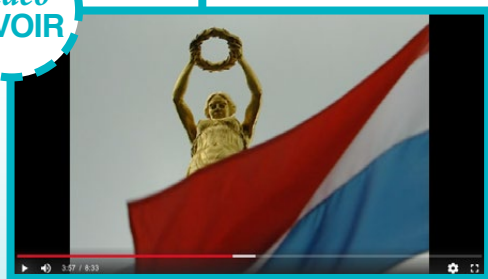
Dans les domaines des arts plastiques, de la littérature et de la musique, il a fallu attendre le XX^e siècle pour que les femmes commencent à être reconnues pour leur travail. En même temps, les femmes et leur corps ont souvent été au cœur des débats publics, politiques et juridiques autour de l'art et de la liberté artistique dès lors que les normes ou conventions existantes étaient remises en cause.

M1



Was darf Kunst? (Quels droits pour l'art?)
Couverture du magazine Revue sur la liberté d'expression artistique (24.04.2001)

vidéo
À VOIR



Gëlle Fra / Lady Rosa of Luxembourg

- Lorsqu'elle est installée en 1923, la statue de la Gëlle Fra déclenche la polémique : pour certains, la présence de cette femme à peine voilée devant la cathédrale contrevient aux règles de bienséance. Que symbolise le monument ? Comment ?
- En 2001, à l'invitation du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, l'artiste croate Sanja Iveković crée une réplique de la statue qu'elle installe à proximité du monument original. À cette différence près que sa sculpture, intitulée Lady Rosa of Luxembourg, représente une femme enceinte. Regardez le reportage (M1) et notez les réactions des passants.
- Quel aspect en particulier est à l'origine des remous causés par la sculpture ? Avec quels arguments la ministre de la Culture de l'époque défend-elle l'œuvre de l'artiste ?
- Travaillez en groupe sur une ou deux archives historiques du Casino (M2) et présentez-les. Quels points de vue se dégagent de ces lettres, images ou articles ?
- Quelles étaient les intentions de l'artiste ? Pouvez-vous comprendre les remous suscités par son œuvre ?

M2



Deborah De Robertis – Un travail sur le « regard masculin »

Source : Instagram, DEBORAH DE ROBERTIS (09.07.2020), <https://www.instagram.com/p/CCaj5Lhqhur/> [site consulté le 13.12.2021].

En 2016, Deborah De Robertis crée la polémique lorsqu'elle pose devant le tableau « L'Origine du monde » de Gustave Courbet au musée d'Orsay à Paris. Dans son travail, l'artiste luxembourgeoise dénonce le « regard masculin », c'est-à-dire la manière dont les femmes et le monde en général sont représentés et perçus dans une culture dominée par les hommes (religion, art, littérature, cinéma, etc.). En 2018, sa performance au sanctuaire de Lourdes lui vaut d'être condamnée pour exhibition sexuelle par la justice française (M3 et M4).



M3 – Commentaire de l'artiste

« La figure de Marie à Lourdes, est au fond aussi exploitée que le visage de la Joconde au Louvre. À Lourdes la Vierge est adulée mais aussi utilisée comme une poule aux œufs d'or. C'est elle qui est le pilier économique de la cité mariale. Comme la Joconde, on la retrouve sur des tasses, des t-shirts et des porte-clefs. Comme le sexe féminin de "Lorigine du monde" qui attire les touristes et remplit les caisses du musée d'Orsay, la représentation de Marie attire les pèlerins du monde entier. Que se passerait-il si l'on inversait les rapports de pouvoir, si la statue de la Vierge s'incarnait en femme réelle pour reprendre possession de son corps ? Que se passerait-il si la femme dont le sexe a été peint par Courbet s'incarnait pour sortir du cadre et utiliser l'institution à son avantage et pour son émancipation et non l'inverse ? En incarnant les modèles féminins, mon propos est de les libérer du cadre dans lequel ils sont figés et inverser ainsi le point de vue à partir du regard des femmes, et cela sur le plan historique, politique et artistique ».

Source : Patrick Sacristan, Lourdes – Deborah doit être jugée jeudi 26 septembre pour s'être mise nue devant la grotte. In: La Semaine des Pyrénées (25.09.2019). <https://www.lasemainedespyrenees.fr/2019/09/25/lourdes-deborah-doit-etre-jugee-jeudi-26-septembre-pour-setre-mise-nue-devant-la-grotte/> [site consulté le 19.10.2021]

- Quelles œuvres d'art sont évoquées dans M3 ? Pourquoi sont-elles connues ?
- Deborah De Robertis explique que les femmes qu'elles dépeignent sont exploitées. Comment faut-il comprendre cette affirmation ?
- Audace artistique ou simple provocation ? Les performances de l'artistes tombent-elles sous le coup de la liberté d'expression ? Qu'en pensez-vous ? Discutez des arguments avancés dans M4.
- L'action de l'artiste a suscité de vives réactions sur Instagram. Analysez les commentaires. Retrouvez d'autres posts sur sa performance : 25.06.2020, 06.07.2020, 16.08.2020. https://www.instagram.com/p/BnMoY3VhSd/?utm_source=ig_embed

M4

②

Deborah de Robertis à propos de sa condamnation : « Le juge et le procureur projettent leur propre gêne au public. Ils se mettent à la place des pèlerins. Qui nous dit que ça les a dérangés ? J'entends dire que j'ai imposé mon corps à la vue d'autrui. Moi, ce que j'ai envie de leur dire, c'est que c'est eux qui imposent leur point de vue d'homme au public présent ce jour-là. » Et de revenir sur le chef d'accusation la concernant, en l'occurrence l'exhibition sexuelle : « Le caractère sexuel dont je suis accusée n'est que fantasme, et dû au fait qu'on sexualise le corps des femmes. Encore une fois, lors de ma performance, il n'y a pas de caractère sexuel. »

Maître Dosé, qui assure sa défense, affirme : « Nous ne sommes pas là pour décréter qui est artiste ou non et juger ce qui est de l'art ou pas », avant de conclure : « Nous ne pouvons pas pénaliser ce qui nous dérange. »

Source : Lourdes – Peine d'amende pour Deborah De Robertis qui s'était dénudée devant la Grotte. In: La Semaine des Pyrénées (06.08.2020).

<https://www.lasemainedespyrenees.fr/2020/08/06/lourdes-peine-damende-pour-deborah-de-robertis-qui-setait-denudee-devant-la-grotte/> [site consulté le 19.10.2021].

- Dans toutes les cultures, la frontière entre ce qui est permis de dire et de montrer (ou non) ne cesse de se déplacer. Clarifie cette affirmation au moyen des exemples donnés sur cette double page. Qu'est-ce qui constitue une provocation aujourd'hui ?

L'œuvre d'art suscite des débats parce qu'elle...	Gëlle Fra	Lady Rosa	performance de De Robertis
enfreint la loi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
s'approprie des mythes et symboles nationaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
est mal interprétée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
heurte le sentiment religieux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
interroge les conventions liées au sexe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
est trop obscène.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dérange l'ordre public.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
constitue une attaque personnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Dans ses poèmes, l'écrivaine renommée **Anise Koltz** interroge elle aussi les rôles traditionnellement attribués aux femmes dans notre société.

L'art comme moyen de résister à l'inhumanité



Yvonne Useldinger
par Ilona Gomes

Acrylique, fusain et craie pastel à l'huile, 1 x 1,20 m. Collection privée

En 1942, la Luxembourgeoise Yvonne Useldinger est arrêtée par les nazis pour « activités contre le Reich ». L'année suivante, elle est déportée au camp de concentration pour femmes de Ravensbrück. En tant que communiste et membre active de la résistance contre l'occupant, elle est considérée comme une prisonnière politique. La vie dans les camps est caractérisée par la faim, l'humiliation, la maladie et le travail forcé en usine. Elle consigne ses expériences dans un journal intime et de nombreux dessins, réalisés au péril de sa vie, notamment lors des pauses

forcées au cours de raids aériens. Toute activité artistique étant interdite aux prisonnières sous peine de sanctions sévères pouvant entraîner la mort, elle est contrainte de voler des crayons et du papier, quand elle ne les reçoit pas de la part de ses codétenues. Les œuvres ainsi réalisées dans l'illégalité sont considérées comme des gages d'amitié que l'on s'échange ou que l'on offre lors de fêtes et de jours fériés. Yvonne Useldinger sera libérée en 1945. Dans le Luxembourg d'après-guerre, elle militera activement pour les droits des femmes.

- Pourquoi Yvonne Useldinger a-t-elle choisi ces motifs ?

M2

Extraits du journal intime*

Je dessine, car j'y trouve une forme de substitut. C'est une distraction bienvenue pour quelques instants et qui fait plaisir à d'autres. Pourtant, c'est bien le plaisir qui me manque. (02.03.1945)

Les premières feuilles vertes sur mon bureau. Quel bonheur, au milieu de toute cette horreur, de continuer à éprouver des sentiments à la vue de ces minuscules phénomènes de la nature. (02.03.1945)



Un cygne sur le petit étang me donne une formidable occasion de dessiner. La nature ici est pleine de surprises; bien que la vue ne change guère, on devient sans cesse témoin de nouveaux miracles. Et tout cela derrière les barbelés?!? (11-03.1945)

Première pluie chaude de mai. Nos fleurs, que nous avons posées dehors, se déploient. Leur vert pâle devient soudain chatoyant et plein de fraîcheur. Inconsciemment, je compare leur état au nôtre, marqué par la fatigue. Pourrons-nous un jour nous déployer comme elles? (17.03.1945)

Tout est horrible. Le camp, les êtres humains, tout. Seul le soleil semble si majestueux, si calme. (07.03.1945)

M1

Dessins d'Yvonne Useldinger

Chaton en hiver



Heures volées en travaillant dans l'usine Siemens Ravensbrück (29.01.1945). Collection Musée National de la Résistance et des Droits Humains (MNRDH)

Et tout cela derrière les barbelés?!?



Source: Mahn- und Gedenkstätte Ravensbrück, V808d E1

- Lis les extraits du journal intime (M2). Est-ce qu'ils t'aident à comprendre (autrement) les dessins? Dans quelle mesure pourrait-on qualifier ces images comme une forme de résistance?
- Présente d'autres artistes dont les œuvres témoignent de leurs expériences dans les camps. Parmi les artistes luxembourgeois, on trouve notamment Foni Tissen et Lucien Wercollier.

* Source: Kathrin Mess, « Dann hab ich keinen Hunger mehr gespürt... » Kunst zwischen Widerstand, Zeugnis und Überlebensstrategie im Frauen-Konzentrationslager Ravensbrück am Beispiel der Luxemburgerin Yvonne Useldinger. Institut für Geschichte und Soziales, Luxemburg, 2019.

La politique culturelle européenne

- Comment définiriez-vous la culture européenne? Donnez des exemples.

M1

Traité sur l'Union européenne (version consolidée)

Article 3

(1) L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples. [...]

(3) Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres.

Elle respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen.



Le concept de la Capitale européenne de la culture

Depuis 1985, l'Union européenne décerne le label de « Capitale européenne de la culture ».

M2

Les objectifs de l'initiative « Capitales européennes de la culture »

L'initiative vise à :

- mettre en valeur la richesse et la diversité des cultures en Europe;
- célébrer les caractéristiques culturelles partagées par tous les Européens;
- renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens européens à un espace culturel commun;
- favoriser la contribution de la culture au développement des villes.

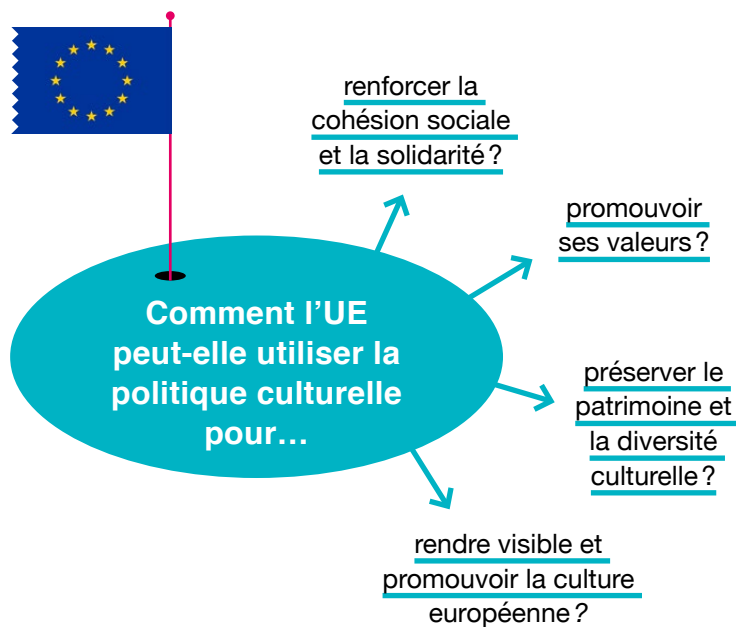
Par ailleurs, l'expérience a montré que cet événement est un excellent outil pour :

- régénérer les villes;
- rehausser le profil international des villes;
- valoriser l'image des villes aux yeux de leurs habitants;
- insuffler une nouvelle vie à la culture dans les villes;
- stimuler le tourisme.

Source : <https://ec.europa.eu/culture/de/node/635> [site consulté le 22.02.2022].



- Quels sont les objectifs de la politique culturelle de l'UE (M1)?
- En petits groupes, notez vos idées pour les actions à mener dans les différents domaines de la politique culturelle européenne, tels qu'ils sont définis dans le Traité sur l'Union européenne.
- Ensuite, comparez vos idées.



- Quel projet soumettriez-vous si votre ville ou votre région était Capitale européenne de la culture? Pensez en particulier au public cible des enfants et adolescents.
- Présentez votre idée. La classe évaluera votre projet en fonction des critères officiels (M2).

Culture(s) jeune(s) au Luxembourg – hier... et aujourd'hui ?

Les « sauvageons » des années 1950

Niaiseries chantées en allemand ou en français par des interprètes sagement habillés en robe ou en costume trois-pièce – voilà à quoi ressemble le paysage musical des années 1950 au Luxembourg, voire dans le reste de l'Europe occidentale. Mais le rock'n roll qui débarque des États-Unis est synonyme d'une nouvelle manière d'être embrassée par des jeunes qui s'insurgent contre les normes et contraintes que leur imposent la société civile et la religion dans un pays somme toute très conservateur. Si elle enchante la jeunesse, la nouvelle musique inquiète parents et enseignants. Les fans de ce qui est souvent décrié comme « musique nègre » sont considérés comme des « sauvageons », des « voyous » ou des « casseurs ». De même, la mode des jeunes – jeans, corsaires, vestes en cuir et cheveux longs pour les garçons – suscite incompréhension et rejet.

M1

Article sur le film *Rock around the Clock* (1956) dans d'Lëtzebuurger Land

Le Ciné de la Cour montre *Rock around the Clock* (mieux connu sous le titre *Rock'n Roll*). Ce film a provoqué de véritables émeutes dans de nombreuses villes, puisque la nouvelle danse du rock'n roll, souvent décrite comme « envoûtante et frénétique », fait se déchaîner surtout la jeune génération. Autant dire que le fait qu'une entreprise luxembourgeoise ose projeter ce film, réputé pour les émotions qu'il suscite, forcerait presque le respect. À propos du contenu il n'y a pas grand-chose à dire, puisqu'il ne joue aucun rôle, car il y est surtout question d'un rythme diaboliquement envoûtant. Quant à savoir s'il s'agit réellement d'une « explosion de musique et de danse », mieux vaut en juger après avoir vu le film et entendu la performance de Bill Haley and his Comets. Reste à voir si la jeunesse luxembourgeoise décidera à son tour de démolir la salle et de s'adonner à une danse endiablée dans la salle de projection !

Source : d'Lëtzebuurger Land (14.12.1956)

- Lisez l'article de presse (M1). Comment décrit-il le phénomène culturel du rock'n'roll et les adolescents ?
- Quels films ou séries sont caractéristiques de la culture jeune aujourd'hui ? Suscitent-ils les mêmes réactions de la part des médias, des parents ou des réseaux sociaux ?
- En 1956, le premier concours de danse rock'n'roll est organisé dans le quartier de la gare à Luxembourg. Quels échos suscite-t-il dans la presse luxembourgeoise (M2) ?

M2



Being bored in Luxembourg

Il y a 30 ans, une scène punk antifasciste émergeait dans l'actuelle Kulturfabrik – un phénomène pourtant peu documenté. (...)

Le groupe Desperate Minds s'est formé en 1986 ou 1987 au chalet de scouts à Bonnevoie. Une bande d'amis s'y réunissaient régulièrement pour faire de la musique. « Au début, nous n'étions pas un groupe punk (...) », se rappelle Raymond « Stréckel » Stronck. (...) Au bout d'un moment, les musiciens ont eu envie d'écrire leurs propres chansons. Par la suite, le groupe s'est progressivement orienté vers la new wave et le punk. (...) Peu à peu, une petite scène s'est constituée autour des Desperate Minds. « Il pouvait y avoir jusqu'à 50 personnes lors des répétitions, qui avaient tendance à virer à la fête », raconte Streckel. Leurs fans étaient en majorité des « exclus », des personnes vivant en marge de la société ou consommateurs de drogues. « Nous formions une famille, on était une sorte de porte-parole des exclus », selon Stréckel.

L'attitude politique du groupe n'était pas en reste : « L'ennemi était le système capitaliste. Et l'extrême droite. À cette époque, l'extrême droite était très active », explique Stréckel. (...) Leur plus grand concert eut lieu au Melusina fin mars 1988, en première partie du groupe de métal New Deal. Plusieurs centaines de billets avaient été vendus à l'avance.

Il régnait « une atmosphère géniale », se souvient Stréckel, « le public était chauffé à bloc. » « Ce groupe a un karma existentiel. Ses chansons font réfléchir, ses chansons sont... désespérées ! », écrivait alors le critique du Non-X Magazine, un fanzine luxembourgeois publié par Gino Ricca. En guise de cachet, le groupe se vit offrir par New Deal une vieille table de mixage. Après le concert, le groupe et ses fans déferlaient dans la ville « par centaines ». « La ville était dans un sale état. Des canettes de bière vides partout. Des graffitis, même sur le palais grand-ducal », se souvient le guitariste Yves Mignon dans un entretien publié dans le fanzine américain Maximumrocknroll en 1989. (...) « Anarchisme sur les bancs de l'école ou : les âmes perdues du Luxembourg » titrait la Revue du 13 avril 1988.

Source : Luc Laboulle, Als Luxemburg brannte: Wie der Hardcore-Punk Esch Alzette eroberte. In : tageblatt.lu (03.06.2019). <https://www.tageblatt.lu/headlines/als-luxemburg-brannte-wie-derhardcore-punk-esch-alzette-eroberte> [site consulté le 22.02.2022].



Concert punk du groupe *Wounded Knee* au Schluechthaus, début des années 1990 (Photos: Stéphan Mackel)



Au cours des dix premières années de son existence, le « Schluechthaus » (Abattoir) à Esch, occupé depuis 1980 et largement autogéré depuis 1983 par l'asbl Kulturfabrik, accueille surtout des représentations théâtrales et des ateliers d'artisanat. En 1990, il devient le centre névralgique de la scène punk antifasciste luxembourgeoise. Après l'effondrement de l'Union soviétique, l'extrême droite, comme ailleurs en Europe, gagne du terrain au Luxembourg. Des sympathisants néonazis vérifient les papiers d'immigrants dans la rue de l'Alzette à Esch et provoquent des bagarres dans les cafés et lors de festivals. En même temps, le parti d'extrême droite « National-Bewegung » multiplie les soutiens dans la population. Au « Schluechthaus » se multiplient alors les textes et manifestes sur l'antifascisme, l'anticapitalisme, l'égalité des droits, les droits de l'homme, l'anarchisme et la théorie de gauche.

Quelle: Luc Laboulle: Als Luxemburg brannte: Wie der Hardcore-Punk Esch Alzette eroberte, in: tageblatt.lu (03.06.2019) <https://www.tageblatt.lu/headlines/als-luxemburg-brannte-wie-derhardcore-punk-esch-alzette-eroberte/> (site consulté le 16.05.2022).

- Qu'est-ce qui caractérise les deux exemples ? Quelles idées s'exprimaient par la musique, la danse, les vêtements, les films et les images ? Dans quelle mesure ces idées allaient-elles à l'encontre des normes sociales de l'époque ?
- Les exemples cités concernent les générations de vos grands-parents et parents. Comment définiriez-vous la ou les cultures jeunes aujourd'hui ? La rébellion ou la politique jouent-elles encore un rôle dans ces cultures ?
- Quelles formes d'art font partie des cultures des jeunes d'aujourd'hui ? Dans quelle mesure sont-elles également utilisées par les adultes ?

Musique du futur ?

L'organisation de la fête nationale luxembourgeoise en 2017 a été sujette à controverse. Traditionnellement, la cérémonie est animée par des morceaux de musique écrits par des compositeurs locaux. Mais cette fois-ci, c'était une composition d'AIVA, l'intelligence artificielle d'une start-up luxembourgeoise, qui a été choisie pour encadrer les festivités.

M1

Réaction de la Fédération Luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs (FLAC)

Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de la Culture

15.05.2017

Monsieur le Ministre,

Non, jamais au cours de l'histoire, les musiciens et musiciennes ont refusé d'utiliser les nouvelles technologies, ils ou elles ont même souvent aidé à les développer. Non, les compositeurs et compositrices luxembourgeois ne veulent pas les ignorer ou se barricader contre les dernières avancées en matière de création musicale. Oui, nous saluons l'arrivée de ces produits chez nous et applaudissons le fait que le gouvernement favorise l'implantation de start-ups qui travaillent dans ces domaines.

Mais, si maintenant le Ministre de la Culture commande une œuvre composée par une « intelligence artificielle » nichée au fond d'un ordinateur et l'impose pour la cérémonie de la Fête Nationale, nous considérons cela comme un affront vis à vis des compositeurs et compositrices luxembourgeois, une claque en plein visage de tous les créateurs et créatrices dans tous les domaines artistiques.

Les commandes officielles sont rares au Luxembourg et les occasions de promotion encore plus.

La Fête Nationale pourrait être une vitrine pour nos artistes, tout comme elle l'est pour d'autres secteurs d'activité. De plus les compositeurs et compositrices capables d'écrire de la musique « sur mesure » de très haute qualité ne manquent certainement pas.

Dans ce domaine et pour ces occasions-là on n'a pas besoin de sociétés uniquement domiciliées au Luxembourg pour les raisons habituelles.

Nous pensons que la Fête nationale mérite, pour la musique comme pour tout, une plus-value artistique et non technologique, une musique authentique, sincère et non un produit reproductible à l'infini pour toute occasion possible et imaginable.

De grâce, Monsieur le Ministre, arrêtez cette folie.

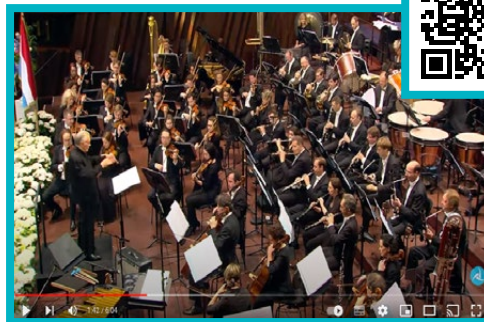
On n'aimerait pas imaginer pour l'avenir : Les fausses fleurs, le crémant synthétique, les discours rédigés par des chat-bots ou alors notre orchestre symphonique ainsi que les orateurs et les oratrices remplacés par des hologrammes. Pourquoi pas, après tout, toute la cérémonie en « réalité virtuelle ».

Monsieur le Premier Ministre, faire confiance aux hommes, voilà la vraie audace.

Pour la FLAC
Le conseil d'administration

Source : <https://flac.lu/site/articles/detail/lettre-ouverte-a-monsieur-le-ministre-de-la-culture> (dernière consultation le 12.07.2021)

AIVA – „Letz make it happen“, Op. 23



- Selon la FLAC, quelle signification la fête nationale revêt-elle pour les artistes luxembourgeois ? Quels arguments l'association utilise-t-elle pour défendre la création artistique humaine ?
- Le choix de la musique pour la cérémonie a même fait l'objet d'une discussion à la Chambre des Députés suite à une question parlementaire. Utilisez les textes originaux (M2) pour dégager les questions qui sont posées à cette occasion et les arguments avancés par le gouvernement pour justifier sa décision.

M2

Question parlementaire et réponse du gouvernement



- Sujet de recherche : Comment le sujet a-t-il été traité dans les médias luxembourgeois et internationaux ?
- Intelligence artificielle et art. Trouvez d'autres œuvres d'art fabriquées par des machines.
- Les créations générées par l'intelligence artificielle sont-elles des œuvres d'art ? Selon vous, qu'est-ce qui caractérise une œuvre d'art ?

Que coûte la culture ?

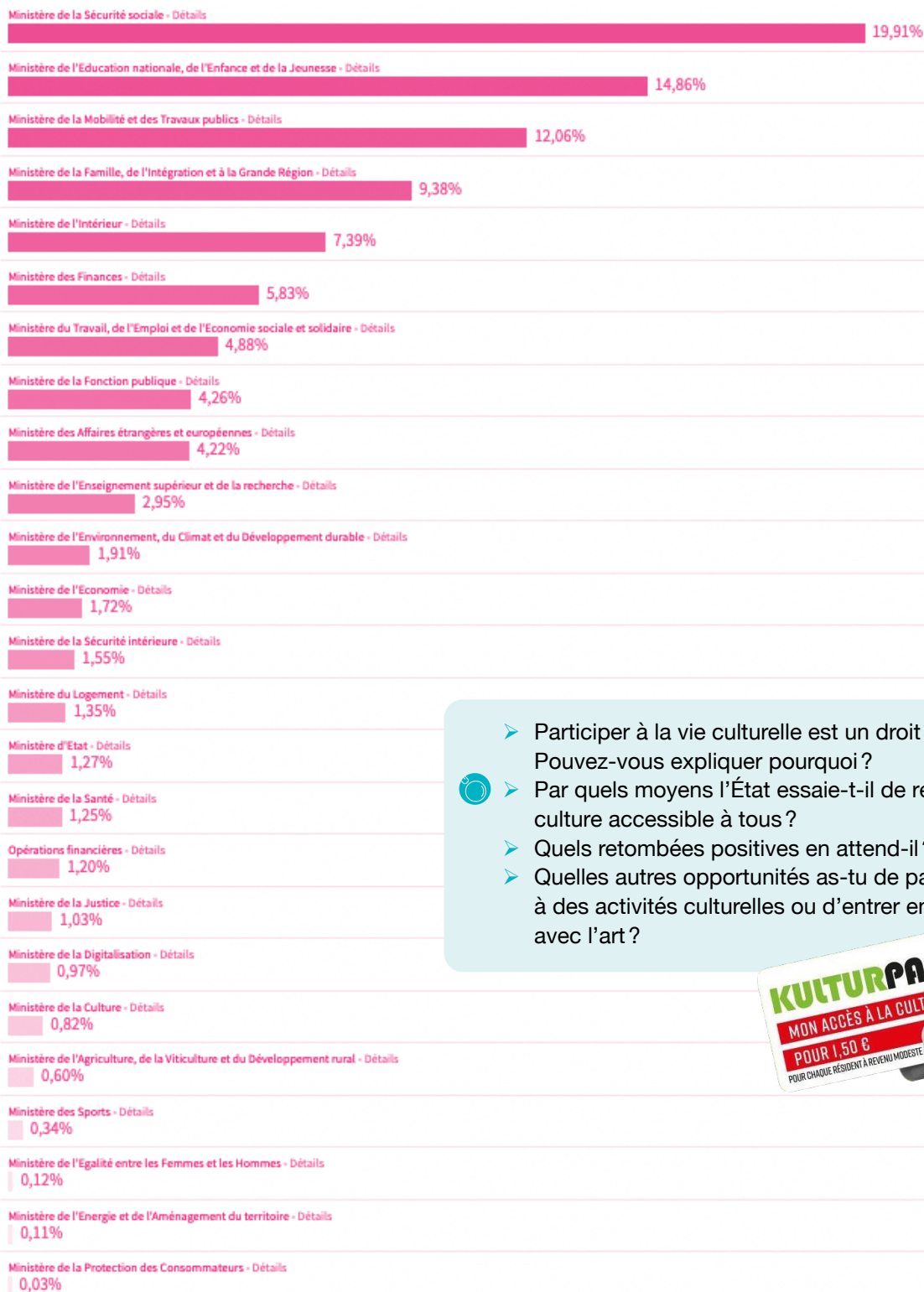
- Es-tu récemment allé au musée, au théâtre ou à un concert ? Seul ou avec ta classe ? Combien as-tu déboursé ? Penses-tu que le prix du billet a couvert le coût de l'événement ou les frais de l'institution ?
- Regardez les statistiques (M1). Évaluez-les. Décrivez l'importance de la culture dans le budget de l'État. Pensez-vous que c'est justifié ?
- Essayez de savoir quelles sont les institutions artistiques soutenues par l'État. Utilisez le lien suivant [site consulté le 07.06.2021]
- Laquelle de ces institutions avez-vous déjà visitée ?
- Quelles offres culturelles au Luxembourg utilisez-vous ?



M1

Budget de l'État 2021 : 19.474.564.232 €
(14.10.2020)

Source : <https://budget.public.lu/lb/budget2021/am-detail.html?chpt=depenses> [site consulté le 07.06.2021]



- Participer à la vie culturelle est un droit humain. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?
- Par quels moyens l'État essaie-t-il de rendre la culture accessible à tous ?
- Quels retombées positives en attend-il ?
- Quelles autres opportunités as-tu de participer à des activités culturelles ou d'entrer en contact avec l'art ?



L'art a-t-il le droit de tout faire ? ①

En 2018, le musicien luxembourgeois Tun Tonnar s'est retrouvé devant la justice suite au lancement de sa chanson rap FCK LXB. Alors que les hommes politiques mentionnés dans le texte de la chanson se sont sentis offensés et l'ont accusé de tenir un discours de haine, le musicien a invoqué la liberté d'expression et la licence artistique.



Capture d'écran: rtl.lu



M2

Extrait du Code pénal luxembourgeois (Livre 1^{er})

Chapitre V : Des atteintes portées à l'honneur ou à la considération des personnes, Art. 448.

Quiconque aura injurié une personne ou un corps constitué, soit par des faits, soit par des écrits, images ou emblèmes, dans l'une des circonstances indiquées à l'article 444, sera puni d'un emprisonnement de huit jours à deux mois et d'une amende de 251 € à 5.000 € ou d'une de ces peines seulement.

FCK LXB

M1

Extrait de la Convention européenne des droits de l'homme, article 10

1. Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. (...)
2. L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi (...)

➤ Quelle est la différence entre discours de haine et liberté d'expression dans le domaine de l'art ? Discutez sur la base de M1, M2 et d'un exemple luxembourgeois.

➤ Les décisions des juges luxembourgeois sont généralement en accord avec la Convention européenne des droits de l'homme. Comment la liberté d'expression y est-elle définie ? Quelles restrictions peut-il y avoir ? Effectue une recherche en ligne.

➤ Sur legilux.public.lu, tu peux lire comment la Constitution luxembourgeoise définit la liberté d'expression (article 24). À noter cependant que le droit européen prime sur le droit national.



Analyse d'une décision de justice

- Créez un tableau selon le modèle ci-contre. Utilisez les extraits du jugement (M3) pour connaître les positions des plaignants et du juge au regard de la situation juridique luxembourgeoise.

Darf Kunst alles? ②

CHANSON: Féck Lëtzebuerg	INTERPRETATION: Plaignant	INTERPRETATION: Juge
„Féck Lëtzebuerg, Féck dat ganzt Land, Féck Intoleranz a Leit ouni Verstand. Féck de Parquet.“	Evocation des plaignants
Enumération de personnes (Féck de ...)	Evocation des plaignants

M3

V.O. FR Décision de justice

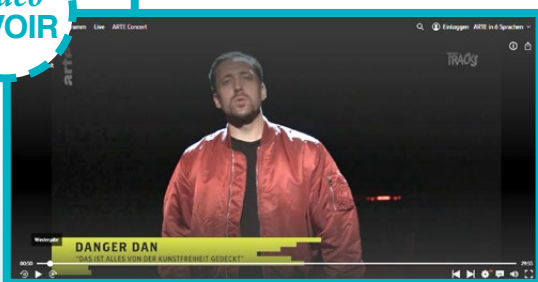
(...) (les juges) ont rappelé que pour les infractions pénales, telles l'injure-délit (...), le juge doit se laisser guider par le principe que les exceptions à la liberté appellent une interprétation étroite et que les limites de la critique admissible sont pour les hommes politiques plus larges que pour les simples particuliers. Finalement, c'est à bon droit que les premiers juges se sont référés à un arrêt du 27 mai 2007 de la Cour européenne des droits de l'Homme ayant rappelé que « la satire est une forme d'expression artistique et de commentaire social qui, de par l'exagération et la déformation de la réalité qui la caractérisent, vise naturellement à provoquer et à agiter. C'est pourquoi il faut examiner avec une attention particulière toute ingérence dans le droit d'un artiste à s'exprimer par ce biais ». (...)

Pour apprécier le caractère injurieux des propos incriminés et l'animus injuriandi, la Cour considère qu'il convient de replacer les propos qualifiés d'injurieux dans leur contexte. (...) En l'espèce, la chanson litigieuse a été conçue et

interprétée sous forme de rap (...) quelques jours avant les élections nationales de 2018 et dans un contexte politique déterminé. Il résulte de l'intitulé et du contenu du texte de la chanson incriminée que son auteur lance sa critique contre « Lëtzebuerg », « Féck Lëtzebuerg, Féck dat ganzt Land, Féck Intoleranz a Leit ouni Verstand (...) ». Il n'en résulte pas que l'artiste en associant le mot « Féck » au nom des trois plaignants (...) les ait visés personnellement, mais au contraire, les a visés en tant que personnes représentant la vie publique en ce qu'elles symbolisent des courants politiques dont il critique l'évolution. (...)

Or, en l'espèce, le mot « Féck » a été utilisé dans le cadre d'une chanson rap, c'est-à-dire dans un contexte artistique particulier où la violence verbale fait partie du langage spécifique du rappeur. (...) Par ailleurs, il n'est pas établi que (l'auteur), en publiant cette chanson, ait eu une intention méchante à l'égard des personnes par lui visées ou qu'il ait eu l'intention d'inciter à des actes de violence à l'égard de ces personnes lors de la campagne électorale de 2018.

Source : Arrêt N° 119/20 X. du 1^{er} avril 2020 (Not. 36328/18/CD, 526/19/CD et 1016/19/CD)



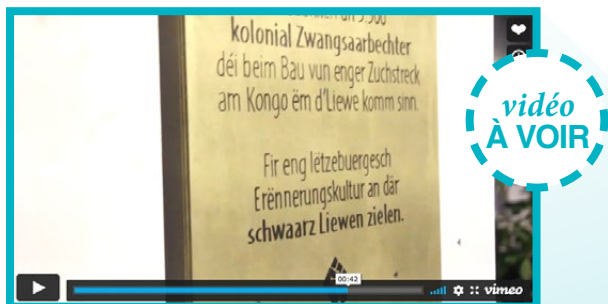
Capture d'écran : arte.tv

Tracks – La liberté artistique (ARTE)

- Les artistes sont-ils responsables de leurs œuvres et de la manière dont elles sont perçues par le public ?

Émancipation ou cancel culture ?

Dans le sillage des manifestations Black Lives Matter aux États-Unis, les débats sur le racisme et le colonialisme se sont également intensifiés en Europe. En Angleterre, en France et en Belgique, des monuments de figures historiques liées à l'histoire coloniale de ces pays ont été endommagés ou retirés de la sphère publique. Comment le Luxembourg devrait-il aborder son héritage colonial ? Une question qui concerne aussi les artistes.



Capture d'écran : Making of: Cito hanner Gitter bréngen. Richtung 22 (Vimeo, site consulté le 16.05.2022)



Cancel culture – c'est quoi ?

- Faites une recherche en groupes sur le terme cancel culture (litt. « culture de l'effacement »). Essayez de savoir quand et par qui il est utilisé en trouvant des exemples récents. Créez une carte mentale (mindmap) au tableau avec les résultats de votre recherche.
- Que pensez-vous de la performance artistique documentée dans la vidéo ? Le terme cancel culture s'applique-t-il dans ce cas-ci ? Les questions qu'elle soulève sont-elles légitimes et importantes selon vous ? Expliquez pourquoi.
- Que faire des monuments qui célèbrent des événements historiques ou des personnalités qui peuvent sembler problématiques d'un point de vue actuel ? Retrouvez une possible approche en suivant ce lien.

M1 Réactions dans la presse internationale

« Mir wölle bléiwen wat mer sinn » (Nous voulons rester ce que nous sommes) : cette inscription sur l'encorbellement d'une brasserie au Marché-aux-Poissons résume bien l'esprit du Luxembourg. La phrase, avec laquelle le poète Michel Lentz réagissait à l'avènement du chemin de fer au milieu du XIX^e siècle, a fini par devenir la devise du mini-État. Mais l'image ennuyeuse de ce petit pays rural entre la France, l'Allemagne et la Belgique commence à changer. (...)

Coïncidant avec le début [de l'année culturelle], le collectif artistique Richtung22 a démonté des plaques de rue portant les noms de figures historiques liées au colonialisme telles que Christophe Colomb ou Coudenhove-Kalergi et les a réunies au musée. « C'est leur milieu naturel. Après tout, les musées s'accrochent bien des œuvres d'art pillées », ironise le collectif pour justifier son action. La réaction de l'administration

centrale ne s'est pas fait attendre puisqu'elle a porté plainte contre le Casino, le centre à la pointe de l'art contemporain au Luxembourg, qui a mis à disposition du collectif l'un de ses espaces.

L'institution soutient par ailleurs la démarche critique du collectif à travers sa propre exposition actuelle, Stronger than memory and weaker than teardrops. Les spectateurs entrent dans ce parcours autour des notions d'identité et de différence par un tapis rouge semblable à ceux que l'on déroule lors de visites d'État. Du côté gauche de ce couloir sont accrochés les drapeaux des 27 membres de l'UE, à droite ceux de leurs anciennes colonies. *Decolonize Luxembourg!*

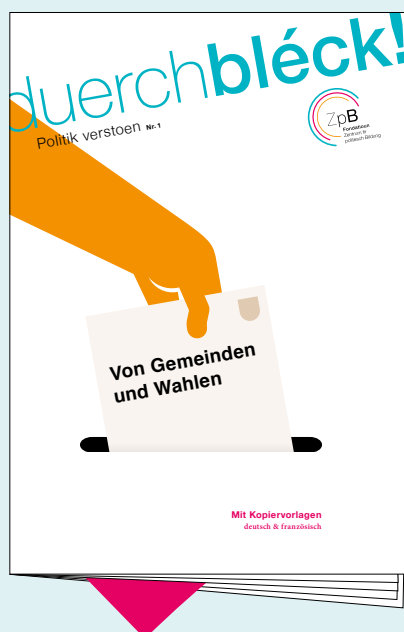
L'art contemporain reflète ainsi un tournant progressif dans le sentiment identitaire des Luxembourgeois, qui délaisse le passé au profit du futur. « Mir wölle bléiwen, wat mir ginn » (Nous voulons rester ce que nous allons devenir) : tel est ainsi le titre donné par le directeur du Casino, Kevin Muhlen, à l'exposition de son pays qu'il a organisée lors de l'Expo à Dubai.

Source: Ingro Arend, Art Week. Freigeister in Luxemburg (15.11.2021). In: Monopol Magazin, <https://monopol-magazin.de/freigeister-luxemburg> [site consulté le 10.01.2021].

- Comment l'article (M1) évalue-t-il l'action du collectif d'artistes ?
- « Les musées s'accrochent bien des œuvres d'art pillées » : en quoi cette affirmation est-elle ironique ?
- « Mir wölle bléiwen, wat mir ginn ». Discutez : Comment interprétez-vous cette phrase ? Quel rôle l'art peut-il jouer dans ce processus ?

Ton idée pour la page de couverture!

En 2023, de nouveaux conseils communaux seront élus au Luxembourg. Le Zentrum fir politesch Bildung retravaille le cahier sur le thème des élections communales et est à la recherche d'une nouvelle couverture. Tu as la chance de pouvoir la créer.



Tu peux te poser les questions suivantes pour t'inspirer:

Comment montrer que choisir est important? Comment faire comprendre que les élections influencent la vie dans ma commune? Qu'est-ce qui fait une commune? Comment m'impliquer dans la vie de ma commune? Que font les les politicien·nes communaux·ales?

Qui peut participer?

- les élèves inscrit·es dans une école secondaire au Luxembourg
- ayant au moins 12 ans
- personnes individuelles, classes ou groupes

Chaque participant·e ou classe/groupe ne peut envoyer qu'une seule proposition à la fois.

Comment peut-on participer?

- Toutes les techniques graphiques sont autorisées et peuvent être choisies librement.
- Format: A4, orientation verticale
- Pour les œuvres numériques (JPEG, PDF, AI, EPS): 210 x 297 mm (A4), 300 dpi max. lors de l'exportation
- **Date limite de remise:** 15 décembre 2022
- **Informations importantes:** (à inscrire au à noter au dos du projet) Prénom(s) et nom(s); âge; école et classe; adresse (pour les groupes, une seule adresse); adresse(s) électronique(s)

Adresse pour les envois:

Zentrum fir politesch Bildung
Concours duerchbléck!
138, Boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg

Uniquement pour les projets numériques:

info@zpb.lu avec la mention suivante
Objet: Concours duerchbléck

Notes

Les décisions du jury sont sans appel. Tout recours juridique est exclu. Les participant·e·s assurent par leur envoi, qu'ils ont eux·elles-mêmes créé l'image (c'est-à-dire qu'ils·elles en sont les auteurs·trices). Ils·elles nous donnent le droit de publication (édition papier et téléchargement PDF). Tous les travaux restent la propriété du ZpB.



duerchbléck!

Impressum

Herausgeber:

Zentrum fir politesch Bildung,
Fondation d'utilité publique, RCSL G236
138, boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
info@zpb.lu
www.zpb.lu

Redaktion:

Steve Hoegener, Daniel Weyler
Für downloadbares Zusatzmaterial danken wir:
Casino, Forum d'Art contemporain Luxembourg
Citymuseum Luxembourg
MUDAM Luxembourg

Video:

Uelzechtkanal/Lycée de Garçons Esch (Februar 2022)
Kamera und Schnitt: Giulia Pagliarini, Gianni Mersch
(Uelzechtkanal/Lycée de Garçons Esch).
Voiceover (DE): Giulia Pagliarini

Layout und Design:

Bakform

Druck:

Reka Print +, Ehlerange

Stand der Statistiken und Links: 16.05.2022

Das ZpB übernimmt keine Haftung
für die Inhalte von Webseiten, auf die
verwiesen wird.